

PARTIE 3

Plan de gestion de la RNC du Boundou :

Plan de développement local 2009 - 2015

15 juillet 2009



Réserve Naturelle Communautaire du Boundou

Un projet des communautés rurales de **Dougué, Koussan, Sinthiou Fissa et Toumboura**,
Région de **Tambacounda**, SENEGAL

Soutenu par :



SOMMAIRE

P R E A M B U L E	4
1. E T U D E S O C I O - E C O N O M I Q U E	5
1.1. Contexte et objectifs de l'étude.....	5
1.3. Phase 2 : Collecte des données.....	7
1.4. Phase 3 : Restitution de l'étude.....	8
2. A N A L Y S E D E S R E S U L T A T S	9
2.1. Etat des lieux et diagnostic.....	9
2.1.1. Environnement et cadre de vie	9
2.1.2. Accès aux infrastructures et services sociaux de base	9
2.1.3. Situation économique.....	13
2.1.4. Situation des femmes	15
2.1.5. Dynamique organisationnelle.....	15
2.1.6. Gouvernance locale.....	17
2.1.7. Migration et développement	17
2.1.8. Partenariats	18
2.1.9. Stratégies de survie.....	19
2.2. Bilan : les contraintes majeures de la zone	19
3. O B J E C T I F S E T A C T I O N S D E D E V E L O P P E M E N T	21
3.1. Objectifs de développement.....	21
3.2. Plan d'action	24
3.3. Stratégies de mise en œuvre.....	24
3.4. Fiches Action.....	24
 L i s t e d e s a c r o n y m e s	
A n n e x e 1	125
A n n e x e 2	128

C – Plan de développement local

p. 5

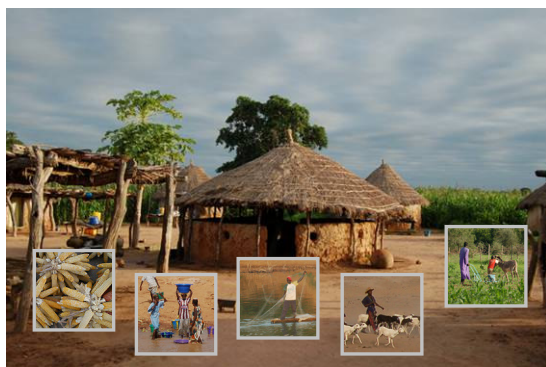


Etude socio-économique

- Contexte et objectifs de l'étude
- Phase 1 : Information / Sensibilisation
- Phase 2 : Collecte des données
- Phase 3 : Restitution de l'étude

p. 8

p. 9



Analyse des résultats

- Etat des lieux et diagnostic
- Bilan : les contraintes majeures de la zone

p. 20

p. 21



Objectifs et actions de développement

- Objectifs de développement local
- Stratégie de mise en oeuvre
- Plan d'action
- Fiches Action

p. x

P R E A M B U L E

La Réserve Naturelle Communautaire du Boundou est un territoire d'exception, dédié à la protection d'un écosystème dégradé et menacé au niveau régional. Mais il s'agit également d'un espace où vivent près de 6000 habitants, dont les activités traditionnelles dépendent étroitement des ressources du milieu.

Les populations locales, responsables de la gestion de cette réserve, et par conséquent de leurs propres ressources naturelles, devront donc adapter leurs activités afin de diminuer au maximum la pression sur l'environnement. Cependant, le faible niveau de développement des villages, ainsi que les conditions de vie difficiles, rendent ce travail très délicat. Comment arrêter le braconnage alors que les besoins en protéine de la population ne sont pas satisfaits ? Comment arrêter les coupes d'arbres alors que le bétail manque de fourrage en saison sèche ? Comment lutter contre les feux de brousse alors que tous utilisent le feu pour l'agriculture et la récolte du miel ?

Au-delà d'une sensibilisation sur ces problèmes environnementaux, les populations ont besoin d'être accompagnées et d'avoir les moyens d'agir. Un véritable développement local durable des villages doit donc être enclenché, prenant appui sur ce projet de préservation de l'environnement. En plus d'une amélioration des conditions de vie, il permettra de proposer des alternatives aux pratiques destructrices du milieu, et s'attachera à revaloriser les cultures et traditions locales, qui tendent à disparaître même dans les villages les plus isolés.

Ainsi, la Réserve Naturelle Communautaire du Boundou est un projet global prenant en considération l'environnement et le développement local, deux volets qui aujourd'hui ne peuvent plus aller l'un sans l'autre. Il intègre donc, au côté du plan de préservation, un plan de développement local prioritaire pour les 21 villages de la réserve, présenté dans ce document.

1. ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE

1.1. Contexte et objectifs de l'étude

L'enjeu principal étant d'obtenir **des documents de planification à la fois intégrés et complémentaires**, le plan de développement local doit proposer des actions en synergie avec celles de la réserve, tout en s'insérant dans le cadre national du PNDL (Programme National de Développement local).

Ainsi, afin d'établir le plan de développement local prioritaire de la RNC du Boundou, une étude socio-économique a été réalisée par l'Agence Régionale de Développement de Tambacounda, structure régionale chargée de la réalisation du PNDL, en collaboration avec l'équipe technique chargée du plan de préservation de la réserve.

Les objectifs spécifiques de l'étude ont été :

- ✓ de faire un état des lieux de la dynamique associative,
- ✓ d'identifier les mécanismes de prise de décision et le mode de gestion de l'espace agro-pastoral,
- ✓ d'analyser les mécanismes de valorisation des ressources naturelles,
- ✓ de déterminer les filières porteuses et les acteurs potentiels,
- ✓ d'identifier les contraintes majeures subies par la population,
- ✓ et d'identifier les stratégies de suivie.

Sur le terrain, cette étude s'est articulée autour de 3 phases successives, réalisée de novembre 2008 à avril 2009, et mettant chacune en avant l'approche participative de la population locale (réunions villageoises).

Phase 1 : Information et sensibilisation

Phase 2 : Collecte et analyse des données

Phase 3 : Restitution de l'étude

Outre la réalisation du plan de développement, cette étude était également un moyen de définir un dispositif d'animation et de communication pour la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve, et de fixer les bases d'une convention locale et les mécanismes de concertation associés.

1.2. Phase 1 : Information / Sensibilisation

Au cours de l'étude scientifique, débutée en octobre 2007, des réunions villageoises avaient été tenues afin de construire le projet de réserve avec la population locale. Un an plus tard, avec la volonté de créer un véritable plan de développement local associé à la réserve, il était nécessaire de présenter le projet aux villages concernés d'une manière globale et de préparer la population à se mobiliser pour l'étude socio-économique à venir.

Des réunions d'information donc ont été tenue dans les **quatre villages centre de la réserve** (Koussan, Didé, Toumboura et Talibadji), selon le découpage proposé dans le plan de préservation. Ce choix permettait de tester le dispositif de regroupement des villages, basé sur le fait que :

- l'espace agro-pastoral est un espace partagé entre plusieurs villages qui s'identifient et se connaissent, mais surtout qui utilisent les ressources naturelles et qui les gèrent suivant des règles qu'ils ont fixées,
- ces villages seront appelés à co-gérer des équipements ou infrastructures communautaires de base (poste de santé ou école).

Un animateur local, parlant plusieurs langues et déjà impliqué dans le projet de création de la réserve, fut missionné pour annoncer dans chacun des 21 villages concernés la date et le lieu de réunion.



Réunion d'information à Talibadji - 11/2008. Le chef du village de Talibadji, les chefs de Kaparta et de Fass, et des représentants des autres villages de l'ouest de la RNC étaient présents. Des notables et de nombreux jeunes ont également assisté à la séance d'information, traduite en langue locale par Mamadou FADE (ARD de Tambacounda).

1.3. Phase 2 : Collecte des données

Un mois après les réunions d'information, les enquêtes ont été réalisées dans chaque village de la réserve, au cours de réunions faisant intervenir toutes les couches de la population. Tous les villages ont été prévenus de la date de réunion par téléphone ou par un communiqué de la radio communautaire, doublé par la venue anticipée de l'animateur local précédent. Ainsi, tous les villages étaient mobilisés pour l'occasion.

Pendant ces réunions, les actions ont été menées en deux temps :

1. Présentation du projet (projection d'un power point illustré de photos de la réserve),
2. Administration du questionnaire (voir annexe 1).

Le diagnostic socio-économique a été réalisé sur la base de débats interactifs, où les populations ont pu poser les problèmes auxquels ils sont soumis, puis ont participé à l'analyse et au choix des actions à entreprendre.

Le travail réalisé dans chaque village a ensuite été compilé puis analysé globalement afin de proposer le plan de développement local de la RNC du Boundou.



Présentation du projet à Bancouba (à gauche) et Linguekone (à droite) - 12/2008. Différents supports de communications ont été utilisés pour l'occasion : des affiches et une présentation au vidéo-projecteur. Ainsi présentées, les photos prises dans la réserve sur la faune, la flore et les sites connus des populations, ont frappés les esprits des villageois, même des enfants !

1.4. Phase 3 : Restitution de l'étude

Le plan de développement local ainsi élaboré a été restitué à différents niveaux, pour valider les actions et permettre une réelle appropriation par les acteurs et les partenaires :

- 1) **Au 3^e comité de suivi** du projet de création de la RNC du Boundou, élargi au représentant des quatre zones, pour partager les résultats.
- 2) **Au niveau des villages**, en les regroupant dans les villages centre qui ont abrité les réunions de sensibilisation, pour s'approprier les résultats et valider les propositions d'action. Cette rencontre a permis d'échanger sur les rôles et responsabilités des villages dans la mise en œuvre des actions, et sur la stratégie de mobilisation des ressources humaines et financière.
- 3) **Aux partenaires du Nord**, lors d'une mission de l'ARD de Tambacounda à Grenoble, en avril 2009, pour partager les résultats et renforcer la synergie et la complémentarité des échanges.
- 4) **Au niveau des nouveaux conseils ruraux**, afin de favoriser l'appropriation du projet, promouvoir une synergie et une complémentarité entre les plans annuels des communautés rurales et le plan d'action prioritaire de la réserve.

2. ANALYSE DES RESULTATS

2.1. Etat des lieux et diagnostic

2.1.1. Environnement et cadre de vie

Les populations vivant autour de la réserve sont sédentaires. Elles sont regroupées au sein de **21 villages et hameaux**, caractérisés par un habitat groupé et entourés de champs de case. L'implantation des maisons n'est soumise à aucune règle d'aménagement, faisant apparaître des ruelles sinueuses et parfois sans issue. Les constructions sont de type traditionnelles, utilisant des matériaux locaux (banco, argile et paille). Cependant on note l'introduction de constructions en dur réalisées par les immigrés.

Dans ces villages, on constate un manque général d'assainissement (ordures ménagères, eaux usées stagnantes, latrines traditionnelles...) qui se répercute sur l'hygiène et la santé des populations (péril fécal, maladies liées à l'eau...). La présence des animaux domestiques à l'intérieur des maisons renforce cette situation.

Autour des points d'eau (puits, pompes, mares, abreuvoir ...), on note également l'absence de mesures d'hygiène et un manque d'aménagement (dalles en ciments) qui favorisent la prolifération des maladies hydriques. Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme, la bilharziose, les dermatoses, les diarrhées et dysenteries et l'onchocercose.

Du fait de la pénibilité et de la surcharge des tâches ménagères, les femmes souffrent de douleurs musculaires et articulaires, ainsi que des problèmes respiratoires, qui ont des conséquences sur leur santé générale, notamment lorsqu'elles sont enceintes. Des cas d'avortements et d'accouchements difficiles sont cités.

2.1.2. Accès aux infrastructures et services sociaux de base

Hydraulique

Les équipements hydrauliques les plus fréquents dans les villages sont les puits. En fonction du nombre d'habitant et de l'éloignement des points d'eau permanents, chaque village dispose de 1 à plus d'une dizaine de puits, dont certains sont uniquement destinés à l'abreuvement du bétail. Parmi ceux destinés à la population, seul 8 sont des puits modernes. Les autres sont de simples puits traditionnels plus ou moins profonds, qui peuvent tarir rapidement ou dont l'eau est souvent de mauvaise qualité.

Les systèmes d'exhaure modernes concernent uniquement 7 villages de la zone (**Carte 1**). Seulement 2 forages moteurs sont présents, à Didé et Koussan, mais seul celui de Didé est à ce jour en fonctionnel. On compte également 12 pompes manuelles, dont certaines sont en panne. Le coût important de ces forages, d'ailleurs peu rentables dans ce contexte géologique difficile (zone socle), explique que peu d'ouvrages aient pu être réalisés.

D'une manière générale, cette situation ne permet pas de satisfaire les besoins en eau des populations. Il s'y ajoute la mauvaise qualité des eaux, le tarissement précoce et la pression sur la ressource par les hommes et le bétail. De plus, le manque de gestion des infrastructures est à l'origine de pannes fréquentes.

Santé

Il existe aujourd'hui 2 postes de santé dans la zone, à Koussan et tout récemment à Toumboura. Avant la création de ce dernier, le poste de Koussan polarisait l'ensemble des villages de la zone, même ceux qui n'étaient pas rattachés à ce district sanitaire. La création du nouveau poste devrait donc soulager celui de Koussan. La zone dispose également d'une ambulance qui circule dans les villages pendant la saison sèche.

Les postes de santé sont confrontés à aux difficultés suivantes :

- déficit de salles de soins et d'hospitalisation,
- absence d'électrification,
- absence de point d'eau,
- insuffisance des équipements de soins.

Par ailleurs, on note la présence de quelques personnes formées (matrones, agents de santé communautaire) dans plusieurs villages, qui offrent bénévolement des soins de proximité aux populations. Ils sont cependant confrontés au manque d'infrastructure et d'équipement adéquat.

Le nombre d'infrastructures et de personnes ressources ne permet pas d'offrir un service de santé de qualité et de proximité aux populations. Cette situation est d'autant plus difficile que les évacuations vers les centres hospitaliers de Kidira et Goudiry sont souvent impossibles, du fait du manque de moyen de transport et de l'impraticabilité des pistes pendant l'hivernage.



Puit et pompe manuelle à Didé (à gauche) et le nouveau dispensaire de Toumboura (à droite).

Education

Au niveau éducatif, il existe dans la zone 11 écoles élémentaires et 3 écoles arables. De plus, deux centres Tostan, proposant des cours d'alphabétisation en langue locale, ont récemment été créés à Talibadji et Koussan. Il faut signaler que la plupart des villages possèdent aussi des écoles coraniques traditionnelles (daaras).

En ce qui concerne les écoles élémentaires, 6 possèdent des classes en dur, auxquelles se rajoutent des salles provisoires en fonction du nombre d'élèves. Les autres écoles sont entièrement dans des abris provisoires. Toutes les écoles sont confrontées à un déficit d'équipement et de matériel scolaires. De plus, on note l'absence de latrines et de points d'eau. Seules deux écoles sont clôturées (Belly et Koussan), mais nécessitent d'être réparées. L'école de Koussan, la plus ancienne de la zone, dispose de panneaux solaires.

Communication

La zone ne dispose d'aucune route praticable en toute saison. Les pistes Goudiry-Koussan et Goudiry-Talibadji, sont les seuls axes qui permettent à la population d'accéder aux centres urbains les plus proches. Pendant l'hivernage, les pistes sont rendues impraticables à cause de la présence de marigots, mares et vallées, qui isolent certains villages pendant plusieurs mois (notamment dans la vallée de la Falémé).

Le réseau téléphonique fixe est présent dans les plus grands villages (Koussan, Didé, Toumboura et Sansanding). Certains villages captent le réseau portable (Koussan, Talibadji) ou le réseau malien (Belly, Toumboura, Sansanding, Goundafa). Cependant, des ruptures fréquentes de ces réseaux sont observées. De plus, ce service n'est accessible qu'à une très faible proportion de la population.

La radio communautaire de Goudiry, « Boundou FM », est captée dans la zone ouest de la réserve et permet d'informer et de sensibiliser la population locale.

La couverture audiovisuelle est possible grâce au réseau de la RTS et aux réseaux satellitaires. Cependant, le niveau d'équipement de réception dans les ménages est faible.

Equipements divers

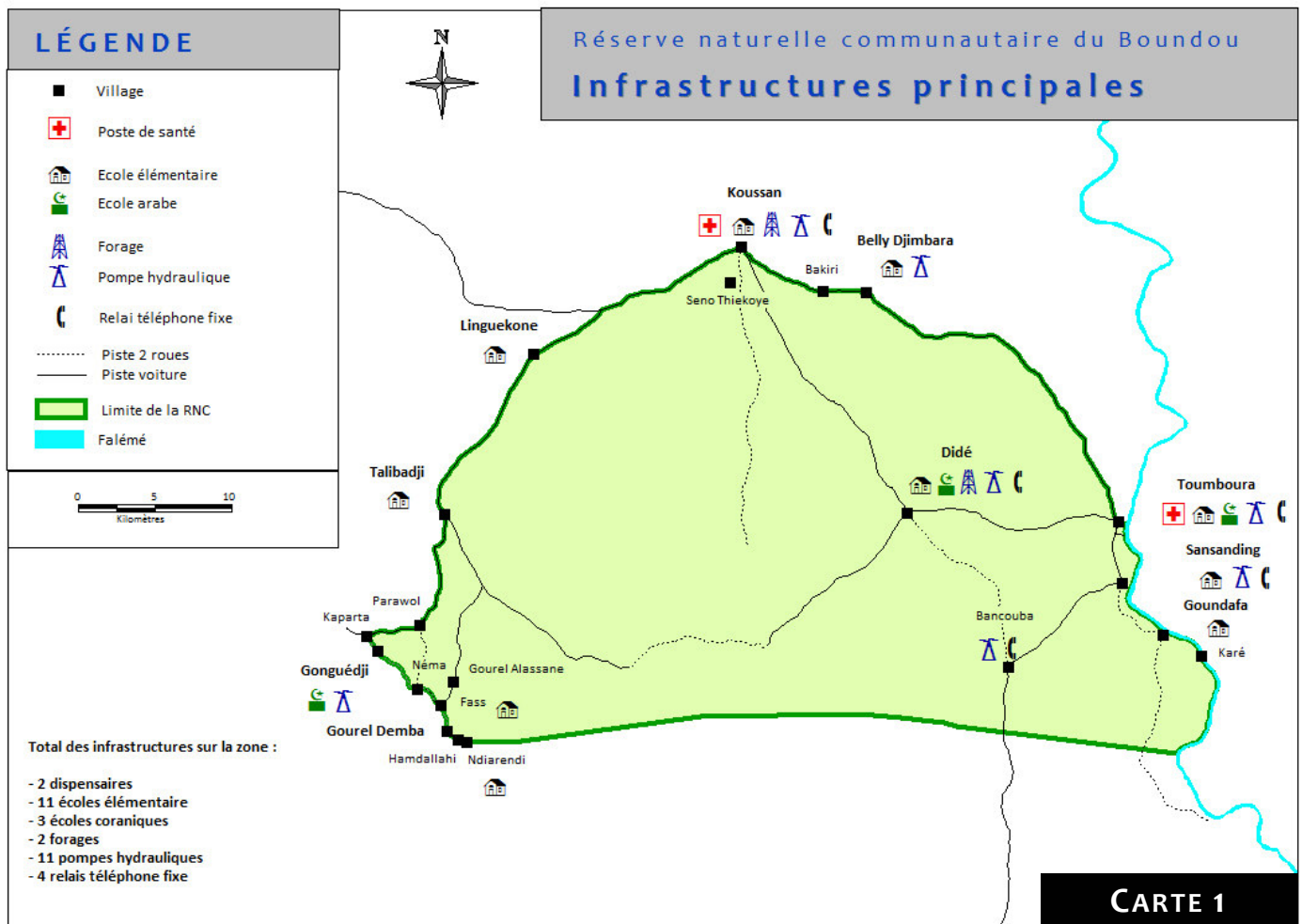
Par ailleurs, on note dans certains villages, la présence d'équipement d'allègement des travaux (moulins...), d'éclairage publics et privés (panneaux solaires).



Classe dans un abri provisoire à Toumboura (à gauche) et classe en dur à Koussan (à droite).

	Bakiri	Bancouba	Belly Djimbara	Didé	Fass	Goundafa	Gonguédji	Gourel Alassane	Gourel Demba	Hamdallahi	Kaparta	Karé	Koussan	Linguekone	Ndiarendi	Néma	Parawol	Sansanding	Seno Thiékoye	Talibadji	Toumboura	TOTAL	
Hydraulique																							
Puits traditionnels	1		1	1	2	1	4	1	5	1	1		5	5	6	1	2			15	1	53	
Puits modernes			1	1	1		1				1		1	1					1	1		8	
Pompes manuelles		1	1	2		1							4					1			2	12	
Forages moteur			1	1								1										2	
Santé																							
Poste de santé													1								1	2	
Education																							
Ecole élémentaire		1	1	1	1	1							1	1	1			1		1	1	11	
Ecole arabe				1		1															1	3	
Equipements divers																							
Eclairage public solaire													1									1	
Moulins			1	1									1	1							1	5	

Tableau 1. Infrastructures répertoriées dans les 21 localités de la zone, décembre 2008.



2.1.3. Situation économique

Activités principales

Les principales activités économiques développées dans les villages de la zone sont l'agriculture et l'élevage. Ces deux activités permettent d'une part de nourrir les familles, et d'autre part de subvenir à certains besoins par le déstockage des ressources.

Les espèces cultivées sont le mil, le maïs et l'arachide, et dans une moindre mesure le sorgho et quelques légumineuses (gombos, niébés...). Les cultures de décrue sont pratiquées le long de la Falémé. On note la pratique du maraîchage au niveau du périmètre de Koussan, du barrage de Belly et de la Falémé.



Cependant, les moyens et les méthodes utilisées restent traditionnels. Le niveau d'équipement des producteurs est très faible, ce qui explique le faible niveau de production (agricole, laitière...). Cette situation expose les familles à l'insécurité alimentaire pendant la période difficile (2 à 3 mois de l'hivernage).

Malgré l'importance du cheptel (au moins 16000 bovins et 16000 ovins et caprins), il n'y a pas ou très peu d'incidence sur l'économie locale. En effet, il s'agit principalement d'un élevage de prestige.



Estimation du cheptel de la zone :

- > 16000 bovins
- > 16000 ovins/caprins
- > 1000 ânes
- ≅ 250 chevaux

Activités secondaires

L'exploitation de certains produits forestiers est notée dans plusieurs villages, et constitue une source de revenu à certaines périodes de l'année. Le pain de singe et les jujubes sont les principaux fruits sauvages récoltés par la population locale. De plus, la gomme Mbep (du *Sterculia setigera*) est récoltée par des exploitants allochtones.

On note également une exploitation frauduleuse de certaines ressources :

- le braconnage est présent dans l'ensemble de la zone,
- des coupes de bois d'œuvre sont observées,
- le prélèvement de sable et de gravier est réalisé le long des pistes.

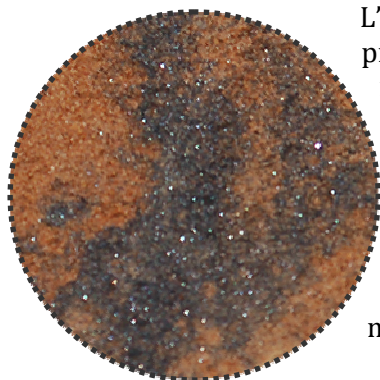
Les auteurs de ces pratiques frauduleuses sont aussi bien les populations locales, que des exploitants extérieurs.

Dans les plus grands villages, le commerce de denrées alimentaires se développe. Cependant, on note des ruptures d'approvisionnement durant la période hivernale. Du fait de l'enclavement, les produits sont vendus plus chers que dans les centres urbains voisins. La production du pain traditionnel de qualité est assurée quotidiennement dans tous les villages, grâce à des fours traditionnels en argile.



Les marchands ambulants (vélos) permettent de desservir les villages les plus enclavés ne disposant pas de boutiques.

Autres activités



L'orpaillage est une activité réservée à certaines familles, généralement pratiquée par les femmes, le long de la Falémé. Il rapporte des revenus importants qui permettent à ces femmes de s'équiper et de payer un petit cheptel. Cette ressource permet de soutenir les familles pendant la période de soudure.

Les soins traditionnels constituent une source de revenus pour une certaine catégorie de la population. Dans certains villages, quelques activités artisanales sont également présentes, telles que la menuiserie, la maçonnerie ou la bijouterie.

Potentialités économiques

La faible occupation des terres laisse place à de larges étendues favorables à l'agriculture et à l'élevage. Outre ces activités, dont la pratique pourrait toutefois être améliorée et étendue, la zone possède certains potentiels qui pourraient fournir à la population locale d'autres sources de revenus.

En effet, la zone se situe au cœur d'une savane arbustive abritant des espèces ligneuses dont les produits pourraient être valorisés. Cependant, précisons que le milieu est soumis à de fortes pressions, aussi bien humaines (coupes, feux...) que climatiques (sécheresse), et que la valorisation des ressources naturelles ne sera possible qu'en respectant les règles qui auront été définies dans le code local de bonne conduite de la réserve.

La pratique de l'apiculture, de la pisciculture, l'élevage d'animaux sauvages... sont autant de nouvelles activités possibles génératrices de revenus qui pourraient être développées, permettant également l'amélioration des conditions de vie (amélioration de l'alimentation). Ces activités, menées dans le cadre du projet de réserve, contribueraient d'une manière générale à la préservation de l'environnement, en diminuant les pressions exercées sur les ressources de la zone (braconnage, méthodes de récoltes agressives...).

Dans le cadre de la création de la RNC du Boundou, le tourisme naturaliste est bien entendu un autre débouché espéré de ce projet.

2.1.4. Situation des femmes

Malgré leur rôle fondamental au sein des foyers, les femmes n'ont pas toujours l'occasion de participer à la vie communautaire (instances de prise de décisions). En effet, les traditions et pratiques religieuses les contraignent à rester au second plan. Cette situation est particulièrement marquée dans les villages Diakhanké, où les femmes ne partagent généralement pas les réunions villageoises. Cependant, on note aujourd'hui l'émergence de certaines femmes, qui occupent des fonctions électives et sociales importantes (conseillères, animatrices sanitaires...). Les efforts consentis dans la scolarisation des filles ont sans nul doute permis l'évolution de cette situation.



Le déficit des équipements et des infrastructures de base ont pour conséquence la surcharge et la pénibilité des tâches ménagères. La fatigue et la perte de temps occasionnées par ces travaux rendent très difficile la mise en œuvre d'activités supplémentaires génératrices de revenus, malgré les volontés et besoins souvent exprimés. On note des initiatives de regroupement des femmes en association pour faire face à ces difficultés en obtenant des moyens d'allègement des travaux (moulin, exhaure mécanisée...).

2.1.5. Dynamique organisationnelle

Dans les villages de la zone, une 15^{aine} de structures associatives sont présentes. Elles ne sont cependant plus toutes actives et souffrent d'une démobilité générale dont la cause principale est le manque d'encadrement et de connaissance de la vie associative. Les seules associations formelles (GPF, GIE) se limitent à quelques activités économiques mais sans programme précis.

Ces organisations communautaires de base, qui devraient faire partie des principaux acteurs de développement local, sont confrontées à de multiples difficultés (**Tableau 2**). Cette situation est notamment à l'origine de l'absence de plaidoyer de la société civile dans les villages.

Type	Nb actif	Domaines d'intervention	Force	Faiblesse
Associations traditionnelles	5	<i>Social et prestation de service (agriculture, construction)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforce la cohésion sociale ▪ Financement d'activités villageoises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informel ▪ Pas de programme d'activités ▪ Déficit de formation à la vie associative ▪ Démobilisation
Groupe de promotion féminine (GPF)	3	<i>Maraîchage, teinture</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforce la cohésion sociale ▪ Renforce le leadership féminin ▪ Formel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de programme d'activités ▪ Manque de moyens ▪ Déficit de formation à la vie associative ▪ Manque d'encadrement ▪ Méconnaissance des rôles et responsabilité des leaders ▪ Démobilisation
Groupe d'intérêt économique (GIE)	-	<i>Elevage, petit commerce, exploitation des produits forestiers</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforce la cohésion sociale ▪ Source de revenus ▪ Formel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de programme d'activités ▪ Manque de moyens ▪ Déficit de formation à la vie associative ▪ Manque d'encadrement ▪ Méconnaissance des rôles et responsabilité des leaders ▪ Démobilisation
Comité de gestion	3	<i>Gestion des infrastructures et équipements, Gestion des ressources naturelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforce le leadership et les capacités des responsables 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés de fonctionnement ▪ Méconnaissance de rôles et des responsabilités des leaders ▪ Conflits ▪ Absence d'outil de gestion ▪ Démobilisation
Association à caractère religieux	2	<i>Promotion de l'Islam</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribue à l'éducation islamique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informel ▪ Manque de moyens ▪ Démobilisation
Comité de salubrité	-	<i>Hygiène et assainissement</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribue à l'amélioration du cadre de vie et de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informel ▪ Pas de programme d'activités ▪ Manque de moyens ▪ Déficit de formation à la vie associative ▪ Manque d'encadrement ▪ Méconnaissance des rôles et responsabilité des leaders ▪ Démobilisation

Tableau 2. Classement des structures associatives présentes dans la zone. Nb actif = nombre de structures encore actives aujourd'hui.

2.1.6. Gouvernance locale

Politique

On note une faible implication des populations locales et même de certains élus dans le processus de prise de décision. Les décisions prises par les conseillers sont rarement transmises à la base. Des difficultés d'accès à l'état civil et autres services administratifs sont observés malgré la création des centres secondaires et la présence des assistants communautaires.

La méconnaissance du rôle et de la responsabilité des élus constitue la raison fondamentale de ce manque de dynamisme.

Au niveau des villages, le mode de gestion de l'autorité reste traditionnelle et n'est pas en phase avec l'esprit des textes législatifs.

Sociale

Les efforts consentis par les collectivités locales sont loin de satisfaire les besoins des populations. Celles-ci sont peu impliquées dans la conception et la réalisation des projets de développement. La dynamique associative intervillageoise est quasi-inexistante.

Du fait de la faible prise en compte des besoins à la base et de la méconnaissance de l'utilisation des ressources communautaires, on note un faible taux de recouvrement de la taxe rurale.

Economique

Dans cette zone, la seule source de revenus interne de la collectivité locale demeure la taxe rurale. D'autres recettes, autorisées par les textes législatifs, seraient pourtant possibles (taxes sur les produits forestiers et domaniaux). Les procédures d'octroi des marchés publics sont peu connues des élus et des populations.

2.1.7. Migration et développement

La migration est aujourd'hui un facteur incontournable dans le processus de développement socio-économique des villages. En effet, on note une forte présence de ressortissants de la zone en Europe ou dans d'autres pays d'Afrique. Les revenus générés servent à la prise en charge des besoins des familles et à la construction d'habitation. De plus, ces immigrants participent à la réalisation des infrastructures sociales de base (école, dispensaire, case de santé, barrage...).

Avec la mise sur pied d'association de développement au Nord, on note une mobilisation des ressources extérieures pour la réalisation des projets de développement. Cette dynamique associative renforce le partenariat sud-sud (plusieurs villages bénéficiant de ces projets) et nord-sud (coopération internationale).

2.1.8. Partenariats

Différents partenariats, ponctuels ou de longue durée, ont été menés dans la zone au cours des dix dernières années. Qu'il s'agisse de privés, d'ONG, d'organismes de coopération ou des programmes nationaux, ces partenaires ont permis de réaliser un certain nombre d'actions de développement dans la zone, dont le tableau suivant en résume les principales :

Partenaire	Période	Actions réalisées
Amodiatraire de la zone de chasse de Koussan	2000 - 2007	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dons divers (fournitures scolaires, médicaments...) ▪ Facilitation de la réalisation du poste de santé de Toumboura ▪ Don d'une ambulance
Association de ressortissants de la zone au Nord (ADSEB, ABM)	Actuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Electrification à Koussan (villages, poste de santé) ▪ Initiatives de concertation ▪ Contribution aux projets de développement
Conseil rural / ADDEL - Appui à la décentralisation et au développement local	Actuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Infrastructures hydrauliques et éducatives ▪ Formation d'un comité de gestion ▪ Renforcement des capacités des élus et leaders villageois
GRED - Groupe de recherche pour l'éco-développement	1990 et Actuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation des barrages de Belly et Koussan (appui technique et financier) ▪ Encadrement des activités de maraîchage
Ligue 38	2000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clôture des écoles de Belly et Koussan
Mouvement humaniste	Actuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien à la création d'une association de jeunes filles à Koussan
PAM - Programme Alimentaire Mondial	Actuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cantines scolaires dans 10 écoles de la zone
Tostan	2009 et Actuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme d'alphabétisation ▪ Renforcement des capacités communautaires ▪ Sensibilisation aux problèmes d'hygiène

Tableau 3. Principales actions de développement menées dans la zone grâce aux partenariats.

2.1.9. Stratégies de survie

La zone est soumise à de nombreuses contraintes, évoquées dans chacun des paragraphes précédents. La persistance de ces contraintes a des conséquences sur la vie des populations, en les plongeant d'avantage dans la précarité. La zone est alors exposée à une situation de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire (Rapport VAM-PAM-ARD, 2007).

Pour faire face à cette situation, les populations ont plusieurs stratégies de survie :

- le prélèvement du bétail,
- la vente des récoltes,
- la vente des biens personnels,
- la diminution du nombre de repas quotidiens,
- le départ d'un membre de la famille ou de la famille entière (exode rural, déménagement ou émigration).

D'une manière générale, l'entre aide et la solidarité constituent la stratégie la plus courante dans ces villages.

2.2. Bilan : les contraintes majeures de la zone

Au cours des enquêtes, les populations ont été amenées à réfléchir elles-mêmes sur leurs propres contraintes. Ainsi, chaque village a classé les contraintes auquel il est confronté par ordre de priorité (voir **Annexe 2**). Pour l'ensemble des villages interrogés, on obtient donc la pyramide des contraintes ci-dessous. Notons que ce classement, réalisé de manière intuitive par la population, reflète assez fidèlement la situation analysée lors de l'étude par l'équipe.

Pour tous les villages, quel que soit leur localisation, leur nombre d'habitants ou encore leur niveau de développement, 3 contraintes majeures sont ressenties par la population. Il s'agit :

- 1) du faible niveau d'accès à l'eau potable**
- 2) du faible niveau d'accès aux soins de santé et des problèmes d'hygiène**
- 3) de l'enclavement de la zone**

Cela signifie que malgré les efforts de développement de certains villages, notamment grâce au soutien des migrants, les infrastructures et services sociaux de base ne sont pas suffisant pour subvenir aux besoins des populations. Les premières actions de développement devront donc prioritairement cibler ces contraintes afin de soulager les populations locales et améliorer leurs conditions de vie.

En quatrième position vient le problème de **la dégradation des ressources naturelles**, placé parmi les priorités du fait de l'importance de ces ressources pour les principales activités économiques de la zone (agriculture et élevage). Les populations sont conscientes des pressions exercées sur leur milieu et veulent agir pour préserver l'environnement. Ce souhait justifie donc pleinement la création de la réserve naturelle communautaire, initiative locale soutenue par tous les villages de la zone.

Pyramide des contraintes

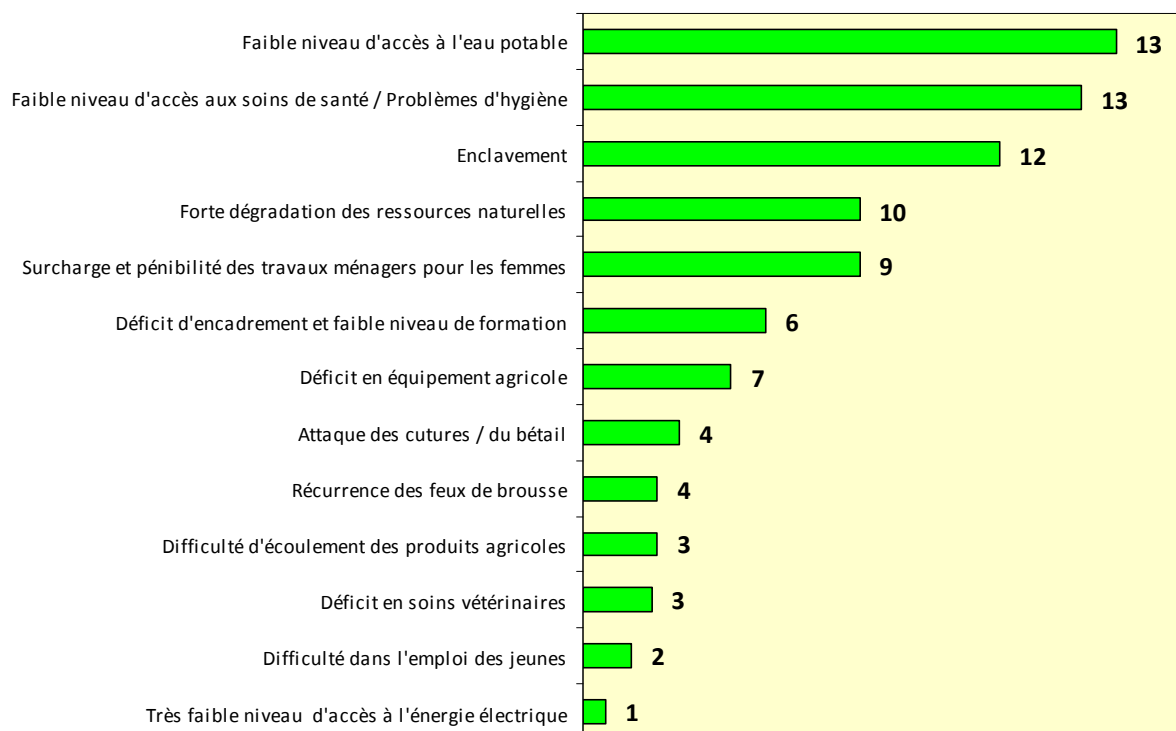


Figure 1. Pyramide des contraintes. Les 13 contraintes citées par la population sont classées par ordre de priorité, de la contrainte la plus forte (en haut) à la plus faible (en bas). Le classement est basé sur un calcul simple présenté en annexe 2. En face de chaque barre est indiqué le nombre de villages, sur les 14 interrogés, ayant cité cette contrainte.

La surcharge et la pénibilité des tâches ménagères pour les femmes sont également ressorties comme étant une lourde contrainte pour tous les villages. Ces dernières, motivées pour développer des activités économiques complémentaires pour subvenir à leurs besoins, ne pourront cependant pas le faire si leur charge de travail à la maison reste le même. Résoudre ce problème doit donc se faire en amont de la proposition de développement d'activités génératrices de revenus.

Ensuite viennent différents problèmes, plus ou moins prioritaires en fonction de la situation de chaque village, concernant **les difficultés de l'agriculture, l'absence de formation de la population et l'absence d'opportunité d'emploi pour les jeunes**.

D'une manière générale, toutes ces contraintes freinent le développement socio-économique des villages. En particulier, l'absence d'encadrement rapproché et le faible niveau d'éducation de base (analphabétisme) favorisent la non prise en compte des besoins des populations par les projets et programmes de développement. C'est pourquoi l'éducation et l'animation devront être au cœur des actions de développement proposés dans ce plan.

3. OBJECTIFS ET ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

3.1. Objectifs de développement et actions proposées

Le développement local faisant partie intégrante du plan de gestion de la réserve, il s'insère dans le schéma global de définition des objectifs et actions, sous la thématique :

-F- DEVELOPPEMENT LOCAL

Pour cette thématique, deux objectifs généraux sont poursuivis :

F1 – Améliorer les conditions de vie des populations

F2 – Promouvoir la bonne gouvernance

Pour chacun d'eux, plusieurs objectifs spécifiques sont définis et des actions proposées (**Tableau 4**). Celles-ci seront décrites plus précisément dans des fiches action individuelles à la fin de ce document, numérotées de **DL01** à **DL53**.

D'une manière générale, on distingue :

- ✓ **des actions d'animation, de sensibilisation et de formation** des populations et des leaders villageois, afin de les accompagner dans la démarche de développement de la zone et d'améliorer leurs capacités.
- ✓ **des actions prioritaires de développement**, se traduisant par une amélioration directe des conditions de vie (concernant l'eau, la santé, l'éducation, les sources de revenus...),
- ✓ **des actions de développement liées à la réserve :**
 - pour la gestion des milieux (organisation des villages)
 - pour la promotion du tourisme naturaliste et de découverte
 - pour la promotion de nouvelles activités génératrices de revenus, complémentaires aux actions de préservation de la réserve

Toutes les actions devront être menées de manière écologique et intégrer les règles établies par le code local de bonne conduite.

Les actions de développement déjà citées dans le plan de préservation et dont la mise en œuvre dépend du CORENA (comités de vigilance, formation de guides et écogardes) ont été insérées dans ce plan pour une vision globale des actions de développement. Les codes de ces actions renvoient par conséquent aux fiches correspondantes du plan de préservation.

THEMATIQUE	Code Obj	Objectif général	Code Obj	Objectif spécifique	Code Action	Action
- F - DEVELOPPEMENT LOCAL	F1	AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS	F11	FACILITER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES, SERVICES SOCIAUX DE BASE ET AUX EQUIPEMENTS	<i>Amélioration des accès</i>	
					DL01	Réhabilitation des pistes principales
					DL02	Résorption des points noirs (traversée difficile pendant l'hivernage)
					DL03	Amélioration des accès aux communications numériques
					<i>Hydraulique</i>	
					DL04	Réhabilitation des barrages de Belly et Koussan
					DL05	Création de barrages (étude et réalisation)
					DL06	Réparation des forages de Koussan (moteur et pompes manuelles)
					DL07	Création de forages moteur et à pompe manuelle
<i>Santé</i>						
DL08	Aménagement des postes de santé (latrines, clotûre, électrification, point d'eau)					
DL09	Création de points d'eau au niveau des écoles et des postes de santé					
DL10	Création de postes et de cases de santé					
DL11	Construction de parcs de vaccination pour le bétail					
<i>Education</i>						
DL12	Construction et équipement de salles de classe des écoles élémentaires					
DL13	Aménagement des écoles (latrines, clotûre)					
DL14	Création ou réhabilitation de centres d'alphabétisation fonctionnelle					
DL15	Appui aux écoles arabes et aux daaras					
F12	AMELIORER LE CADRE DE VIE ET LA SANTE COMMUNAUTAIRE	DL16	Animation / Sensibilisation / Mobilisation sociale sur l'hygiène et les maladies hydriques			
		DL17	Assainissement des points d'eau (dalle anti-bourbier, abreuvoir)			
		DL18	Création de latrines publiques et privées, promotion des toilettes sèches			
		DL19	Collecte et traitement des ordures ménagères			
		DL20	Mise en place de comité de salubrité et de gestion des infrastructures et équipement (forages, moulins)			
		DL21	Promotion des foyers améliorés			
F13	PROMOUVOIR L'ENTREPRENARIAT RURAL	DL22	Aide à l'acquisition d'équipement s de base des producteurs			
		DL23	Amélioration des techniques culturales (jachères, compostage,...)			
		DL24	Installation de plates-formes multifonctionnelles (broyage, décorticage et mouture)			
		DL25	Formation sur les techniques de production, de conservation et de transformation des produits agricoles et de cueillette			
		DL26	Organisation d'une filière d'exportation et de commercialisation des produits (bourses céréalières)			
		DL27	Formation en couture, teinture, coiffure et autres activités féminines			
		DL28	Création d'unité de transformation laitière			
		DL29	Promotion de l'aviculture moderne			
		DL30	Création d'unités d'élevage d'animaux sauvage (pintades, petits mammifères...)			
		DL31	Amélioration des techniques de pêche			
		DL32	Introduction de la pisciculture			
		DL33	Initiation à l'apiculture moderne			
IN06	Formation de guides naturalistes locaux					
DL34	Développement de l'accueil chez l'habitant					
DL35	Création d'un campement privé "label Boundou"					
DL36	Mise en place d'outils financiers					

THEMATIQUE	Code Obj	Objectif général	Code Obj	Objectif spécifique	Code Action	Action
- F - DEVELOPPEMENT LOCAL	F1	AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS	F14	PROMOUVOIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONELLES, TECHNIQUES ET MANAGERIALES DES LEADERS VILLAGEOIS	DL37	Appui à la création ou la redynamisation d'association de développement, de GIE (pour les femmes, jeunes et producteurs)
					DL38	Appui à la mise en place d'un dispositif de communication et de cadre communautaire de concertation
					DL39	Formation des leaders associatifs à la vie associative (animation, sensibilisation, gestion administrative et financière)
					DL40	Formation de matrones, d'agents de santé communautaire et auxiliaires vétérinaires
			F15	PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	GT16	Mise en place de comité de vigilance pour la gestion des ressources naturelles
					GT17	Formation des écogardes de la réserve
	F16	PROMOUVOIR LES CULTURES ET TRADITIONS LOCALES	DL41	Equipement des comité de vigilance (matériels de lutte contre les feux de brousse, de locomotion, de communication)		
			DL42	Création de pépinières villageoises (essences fuitières et forestières)		
			DL43	Mise en place de parcours de bétail et de couloirs de passage des transhumants		
			DL44	Promotion de l'artisan local et valorisation des savoir-faire		
F2	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE	F21	AMELIORER LE MODE DE GOUVERNANCE ECONOMIQUE SOCIAL ET POLITIQUE	DL45	Conception, déploiement et valorisation du label RNC du Bondou	
				DL46	Réalisation d'un film "projet"	
				DL47	Formation des élus et chefs de villages sur leur rôle et leurs responsabilités (textes de lois)	
				DL48	Formation des PCR, assistants communautaires et chefs de villages ou animateurs relais sur la gestion de l'état civil	
				DL49	Equipement des centres secondaires de formulaires, registres et de matériels adéquat	
		DL50	Organisation d'audiences foraines			
		DL51	Appui des collectivités locales pour l'élaboration des documents de planification			
F22	PROMOUVOIR L'EQUITE ET LE GENRE	DL52	Appui des structures associatives pour se doter de plans d'action et d'outils de gestion associative et financière			
F23	ACCOMPAGNER LES POPULATIONS LOCALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION		Par les actions DL24, DL27, DL37, DL38, DL40, DL42, DL44, DL52 (objectif transversal)			
			DL53	Animation , appui organisationnel et en gestion, facilitation, planification		

Tableau 4. Objectifs généraux et spécifiques, et actions proposées pour réaliser chacun d'eux

3.2. Stratégies de mise en œuvre

Le développement local autour de la RNC du Boundou se veut être un modèle de développement spécifique, réunissant plusieurs entités autour d'un projet environnemental commun.

Si l'on considère que ce type de modèle est fondé sur la gestion de terroir et sur la morale associative, il doit s'appuyer sur une solidarité nouvelle pratiquant le respect des différences ethniques, politiques et culturelles.

Il devrait avoir comme principe :

- La concertation permanente des acteurs,
- La connaissance des objectifs poursuivis par chaque acteur,
- L'harmonisation des interventions,
- L'utilisation rationnelle et optimale des ressources,
- L'amélioration de la répartition des rôles,
- L'accroissement des synergies,
- La réduction des contradictions,

Ainsi, les populations locales doivent être les premières responsables des choix et de la conduite des activités de développement au niveau local. Il est aussi nécessaire que les interventions intègrent les préoccupations relatives au développement des activités productives et celles de préservation du potentiel agro-écologique.

C'est pourquoi pour la mise en œuvre, il faut nécessairement intégrer les actions prévues dans le plan d'action prioritaire dans les plans annuels d'investissement de chacune des communautés rurales.

Les autres actions qui ne sont pas des investissements doivent être soumises aux instances de décision des CR, du GIC et du Conservatoire de la réserve (CORENA) pour avis.

En somme, le système de planification participative ascendante doit être rigoureusement appliqué. Un dispositif d'autoévaluation assisté doit être mis en place et il devra être réalisé tous les ans, en plus d'une évaluation externe tous les 2 ans.

3.3. Plan d'action

Les actions sont planifiées sur toute la durée du plan de gestion, soit 7ans, selon un schéma de financement présenté dans le **tableau 5**. Pour chacune d'elle, les partenaires potentiels, techniques et financiers, ont été identifiés. S'agissant d'un projet de coopération, la présence de partenaires du Nord a été particulièrement recherchée.

Un plan prioritaire d'investissement est également proposé pour les 2 premières années (**tableau 6**).

Code Action	Action	Localisation	CR	Responsables Sud/Nord	Partenaires associés	Schéma de financement						
						AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5	AN 6	AN 7
F1 - AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS												
<i>Faciliter l'accès aux infrastructures, services sociaux de base et aux équipements</i>												
<i>Amélioration des accès</i>												
DL01	Réhabilitation des pistes principales	Axes Goudiry-Koussan-Toumboura, Goudiry-Dougué-Talibadji, Koussan-Didé-Bancouba	Toutes	GIC	ATR, CR, ARD			x	x	x	x	x
DL02	Résorption des points noirs (traversée difficile pendant l'hivernage)	Toutes les pistes actuelles	Toutes	CR / DAT-Eau	GIC, ARD			x	x	x	x	x
DL03	Amélioration des accès aux communications numériques	Tous les villages	Toutes	CR	UNESCO, Sonatel, Sudatel, ARD			x	x	x	x	x
<i>Hydraulique</i>												
DL04	Réhabilitation des barrages de Belly et Koussan	Belly, Koussan	SF, KS	CR-GRED / DAT-Symbhi	Service Hydraulique, PAPIL	x	x	x	x	x		
DL05	Création de barrages (étude et réalisation)	Talibadji, Linguekone, Fass	DG	CR-GRED / DAT-Symbhi	Service Hydraulique, PAPIL, Initiative Co-Dev, Migrants	x	x	x	x	x	x	
DL06	Réparation des forages de Koussan (moteur et pompes manuelles)	Koussan	KS	CR / DAT-Eau	JICA, BPF, PEPAM, ARD, PNDL	x	x					
DL07	Création de forages moteur à pompe manuelle	Goundafa, Toumboura, Sansanding, Talibadji	TB, DG	CR / DAT-Eau	UEMOA, GRDR, BPF, PEPAM, PNDL	x	x	x	x			
<i>Santé</i>												
DL08	Aménagement des postes de santé (latrines, clotûre, électrification)	Toumboura, Koussan	TB, KS	CR	ARD, district sanitaire, UNFPA, unicef, PNDL	x	x					
DL09	Création de points d'eau au niveau des écoles et des postes de santé	Toumboura, Koussan et les autres écoles	Toutes	CR	ARD, district sanitaire, UNFPA, unicef, PNDL	x	x	x	x	x		
DL10	Création de postes et de cases de santé	Talibadji, Didé	TB, DG	CR	ARD, district sanitaire, PNDL			x	x			
DL11	Construction de parcs de vaccination	Koussan, Talibadji, Toumboura, Didé	KS, DG, TB	CR / DAT Agri	Service Elevage, ARD, PNDL, FFEM	x	x	x	x			
<i>Education</i>												
DL12	Construction et équipement de salles de classe des écoles élémentaires	Toutes les écoles	Toutes	CR	ARD, IDEN			x	x	x	x	x
DL13	Aménagement des écoles (latrines, clotûre)	Toutes les écoles	Toutes	CR	ARD, IDEN, UNFPA			x	x	x	x	x
DL14	Création ou réhabilitation de centres d'alphabétisation fonctionnelle	Lenkone, Talibadji, Toumboura, Sansanding	Toutes	CR	Tostan, IDEN, ARD, CODEB			x	x	x	x	x
DL15	Appui aux écoles arabes et aux daaras	Toumboura, Didé, Gonguéjji	DG, TB	CR	unicef, UNFPA, IDEN, PAM, ARD			x	x	x	x	x
<i>Améliorer le cadre de vie et la santé communautaire</i>												
DL16	Animation / Sensibilisation / Mobilisation sociale sur l'hygiène et les maladies hydriques	Tous les villages	Toutes	CR-ARD	Tostan, CARITAS/CRS, PEPAM, district sanitaire, UNFPA	x	x	x	x			x
DL17	Assainissement des points d'eau (dalles anti-bourbier, abreuvoir...)	Tous les villages	Toutes	CR / DAT Agri	CARITAS/CRS, PEPAM, district sanitaire	x	x	x	x	x	x	x
DL18	Création de latrines publiques et privées, promotion des toilettes sèches	Tous les villages	Toutes	CR	PEPAM, district sanitaire, Tostan	x	x	x	x	x	x	x
DL19	Collecte et traitement des ordures ménagères	Tous les villages	Toutes	CR / DAT Pdd	Tostan, UNICEF, district sanitaire	x	x	x				
DL20	Mise en place de comité de salubrité et de gestion des infrastructures et équipements (forages, moulins)	Tous les villages	Toutes	CR-ARD	CADL, Brigade Puit et Forage, district sanitaire	x	x	x	x	x		
DL21	Promotion des foyers améliorés	Tous les villages	Toutes	CR / DAT Pdd	Tostan, PROGEDE, Wula Nafa, IREF	x	x	x				
<i>Promouvoir l'entrepreneuriat rural</i>												
DL22	Aide à l'acquisition d'équipements de base des producteurs	Tous les villages	Toutes	CR-OP	Service Agriculture, ASPRODREB-CLCOP			x	x	x	x	x
DL23	Amélioration des techniques culturales (jachères, compostage,...)	Tous les villages	Toutes	CR-OP / PNR Milleveches	ANCAR, ASPRODEB-CLCOP			x	x	x	x	x
DL24	Installation de plates-formes multifonctionnelles (broyage, décorticage et mouture)	Toumboura, Talibadji, Koussan	KS, DG, TB	CR-GPF	Programme national PTF, PNDL, GADEC	x	x	x	x	x		
DL25	Formation sur les techniques de production, de conservation et de transformation des produits agricoles et de cueillette	Tous les villages	Toutes	CR-OP	ANCAR, Wula Nafa, PROMER, Experna, FFEM	x	x	x	x	x	x	x
DL26	Organisation d'une filière d'exportation et de commercialisation des produits (bourses céréalières...)	Tous les villages	Toutes	GIC-CR-OP	ANCAR, ARD, IMF			x	x	x	x	x
DL27	Formation en couture, teinture, coiffure et autres activités féminines	Koussan, Toumboura, Talibadji, Lenkone, Didé, Belly	Toutes	CR-GPF	CADL, CRETEF, PROMER			x	x	x	x	x
DL28	Création d'unité de transformation laitière	Talibadji	DG	CR-OP	ANCAR, Maison des éleveurs, DIRFEL			x	x	x	x	x
DL29	Promotion de l'aviculture moderne	Tous les villages	Toutes	CR-OP	ANCAR, Maison des éleveurs, DIRFEL			x	x	x	x	x
DL30	Création d'unités d'élevage d'animaux sauvage (pintades, petits mammifères...)	Tous les villages	Toutes	CR-OP	PROGEDE			x	x	x	x	x
DL31	Amélioration des techniques de pêche	Villages de la Falémé, Belly	TB, SF	CR-OP	Service de pêche, PNNK, Wula Nafaa			x	x	x	x	x

Code Action	Action	Localisation	CR	Responsables Sud/Nord	Partenaires associés	Schéma de financement						
						AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5	AN 6	AN 7
Promouvoir l'entrepreneuriat rural (suite)												
DL32	Introduction de la pisciculture	Villages de la Falémé, Belly	TB, SF	CR-OP	Service de pêche, PNNK, Wula Nafaa				x	x	x	x
DL33	Initiation à l'apiculture moderne	Tous les villages	Toutes	CR-OP/SAD	PROGEDE, FFEM	x	x	x	x	x	x	x
IN06	Formation de guides naturalistes pour la réserve	Tous les villages	Toutes	CORENA/DAT Env	TK, service tourisme		x	x	x	x	x	x
DL34	Développement de l'accueil chez l'habitant	Tous les villages	Toutes	CR / Migrants	Associations villageoises	x	x	x	x	x	x	x
DL35	Création d'un campement privé "label Boundou"	Tous les villages	Toutes	GIC	ARD, TK, ICD, Migrants, Association Amodiataires			x	x	x	x	x
DL36	Mise en place d'outils financiers	Tous les villages	Toutes	CR-OP	PNDL, ARD, IMF, ASPRODEB-CLCOP	x	x	x	x	x	x	x
Promouvoir le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et manageriales des leaders villageois												
DL37	Appui à la création ou la redynamisation d'association de développement, de GIE (pour les femmes, jeunes et producteurs)	Tous les villages	Toutes	CR-CADL	ARD, assistant communautaire, PNDL, UNFPA	x	x	x	x	x	x	x
DL38	Appui à la mise en place d'un dispositif de communication et de cadre communautaire de concertation	Tous les villages	Toutes	CR-CADL	ARD, assistant communautaire, PNDL, UNFPA	x	x	x	x	x	x	x
DL39	Formation des leaders associatifs à la vie associative (animation, sensibilisation, gestion administrative et financière)	Tous les villages	Toutes	CR-CADL	ARD, assistant communautaire, PNDL, UNFPA	x	x	x	x	x	x	x
DL40	Formation de matrones, d'agents de santé communautaire et auxiliaires vétérinaires	Tous les villages	Toutes	CR-Comité de santé	UNFPA, District sanitaire		x	x	x			
Promouvoir une gestion durable des ressources naturelles												
GT16	Mise en place de comité de vigilance pour la gestion des ressources naturelles.	Koussan, Talibadji, Toumboura, Didé	KS, DG, TB	CORENA / DAT Env	ARD, CR, IREF, CORENA	x						
GT17	Formation des écogardes de la réserve	Tous les villages	Toutes	CORENA / DAT Env	IREF, CORENA	x	x	x	x	x	x	x
DL41	Equipement des comité de vigilance (matériels de lutte contre les feux de brousse, de locomotion, de communication)	Koussan, Talibadji, Toumboura, Didé	KS, DG, TB	CORENA / DAT Env	CORENA, GIC, CR		x	x	x	x	x	x
DL42	Création de pépinières villageoises (essences fuitières et forestières)	Koussan, Talibadji, Toumboura, Didé	KS, DG, TB	CR-OP/ PNR Millevaches	IREF, CORENA, Wula Nafaa		x	x	x	x		x
DL43	Mise en place de parcours de bétail et de couloirs de passage des transhumants	Tous les villages	Toutes	CR / DAT Env	CADL, ARD, CORENA, Service Elevage, FFEM	x						
Promouvoir les cultures et traditions locales												
DL44	Promotion de l'artisan local et valorisation des savoir-faire	Tous les villages	Toutes	Associations artisans / PNR Millevaches	Kora, Chambre des métiers			x	x	x	x	x
DL45	Conception, déploiement et valorisation du label RNC du Bondou	Tous les villages	Toutes	Associations artisans / PNR Millevaches	Kora, Chambre des métiers, tourisme				x	x		
DL46	Réalisation d'un film "projet"	Tous les villages et acteurs du projet au Sud comme au Nord	Toutes	GIC / CG38-env	Ceil nu, Université de Dakar	x						
F2 - PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE												
Améliorer le mode de gouvernance économique, social et politique												
DL47	Formation des élus et chefs de villages et leaders associatifs sur leur rôle et leurs responsabilités (textes de lois)	Tous les villages	Toutes	CR-ARD	PNDL, Wula Nafaa, CADL, GADEC	x	x	x	x	x	x	x
DL48	Formation des PCR, ASCOM, chefs de villages et animateurs relais sur la gestion de l'état civil	Tous les villages	Toutes	CR-ARD	PNDL, Wula Nafaa, CADL, UNFPA, GADEC	x	x	x	x	x	x	x
DL49	Equipement des centres secondaires de formulaires, registres et de matériels adéquat	Koussan, Dougué, Sinthiou Fissa, Toumboura	Toutes	CR	UNFPA, ARD, CODEB	x	x	x	x	x	x	x
DL50	Organisation d'audiences foraines	Koussan, Dougué, Sinthiou Fissa, Toumboura	Toutes	CR-Chefs de village	Tribunal départemental, Sous-préfecture, assistants communautaires	x	x	x				
DL51	Appui des collectivités locales à élaborer les documents de planification	Toutes les CR	Toutes	CR-ARD	PNDL, CADL, SRP, SRAT	x	x	x	x	x	x	x
DL52	Appui des associations à se doter de plans d'action et d'outils de gestion associative et financière	Tous les villages	Toutes	CR-ARD	PNDL, CADL, Wula Nafaa, UNFPA	x	x	x	x	x	x	x
Accompagner les populations locales dans la mise en œuvre du plan de gestion												
DL53	Animation, appui organisationnel et en gestion, facilitation, planification	Tous les villages	Toutes	GIC-ARD / CG38-coop	CADL, ANCAR, BPF, PEPAM, ASPRODEB, CRCR	x	x	x	x	x	x	x

Tableau 5. Plan d'action sur 7 ans et partenaires potentiels

Code Action	Action	Schéma de financement		Budget
		Année 1	Année 2	2 ans
F1 - AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS				
<i>Faciliter l'accès aux infrastructures, services sociaux de base et aux équipements</i>				
<i>Hydraulique</i>				
DL04	Réhabilitation du barrage de Belly	44 000	0	44 000
DL05	Etude pour la réalisation de barrages	800	0	800
<i>Santé</i>				
DL08	Aménagement des postes de santé de Koussan et Toumboura	4 500	7 500	12 000
DL10	Création de postes et de cases de santé	15 000	15 000	30 000
DL11	Construction de parcs de vaccination	7 500	7 500	15 000
<i>Améliorer le cadre de vie et la santé communautaire</i>				
DL16	Animation / Sensibilisation / Mobilisation sociale sur l'hygiène et les maladies hydriques	700	700	1 400
DL17	Assainissement des points d'eau (dalles anti-bourbier, abreuvoir...)	1 150	1 150	2 300
DL18	Création de latrines publiques et privées, promotion des toilettes sèches	7 250	7 000	14 250
DL19	Collecte et traitement des ordures ménagères	0	1 840	1 840
DL20	Mise en place de comité de salubrité et de gestion des infrastructures et équipements (forages, moulins)	1 750	1 750	3 500
DL21	Promotion des foyers améliorés	1 500	0	1 500
<i>Promouvoir l'entrepreneuriat rural</i>				
DL24	Installation de plates-formes multifonctionnelles (broyage, décorticage et mouture)	22 000	22 000	44 000
DL25	Formation sur les techniques de production, de conservation et de transformation des produits agricoles et de cueillette	2 000	2 000	4 000
DL33	Initiation à l'apiculture	10 000	0	10 000
DL34	Développement de l'accueil chez l'habitant	600	600	1 200
DL36	Mise en place d'outils financiers	1 000	4 500	5 500
<i>Promouvoir le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et managériales des leaders villageois</i>				
DL40	Formation de matrones, d'agents de santé communautaire et auxiliaires vétérinaires	2 000	2 000	4 000
<i>Promouvoir une gestion durable des ressources naturelles</i>				
DL42	Création de pépinières villageoises, accès à l'eau du site de Lenkone	0	5 000	5 000
DL43	Mise en place de parcours de bétail et de couloirs de passage des transhumants	1 250	0	1 250
F2 - PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE				
<i>Améliorer le mode de gouvernance économique, social et politique</i>				
DL47	Formation des élus et chefs de villages et leaders associatifs sur leur rôle et leurs responsabilités (textes de lois)	20 000	0	20 000
DL51	Appui des collectivités locales à élaborer les documents de planification	3 000	3 000	6 000
DL52	Appui des associations à se doter de plans d'action et d'outils de gestion associative et financière	1 200	3 000	4 200
<i>Accompagner les populations locales dans la mise en œuvre du plan de gestion</i>				
DL53	Animation, appui organisationnel et en gestion, facilitation, planification	6 000	6 000	12 000
Total (Euros)		153 200	90 540	243 740
		Année 1	Année 2	Budget 2 ans

Tableau 6. Plan prioritaire d'investissement pour les 2 premières années

3.4. Fiches Action

DL01

Réhabilitation des pistes principales

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Traverser la RNC du Boundou est un vrai parcours du combattant, tant les voies d'accès restent impraticables notamment en saison hivernale. L'enclavement de cette zone pourtant riche en potentialités humaines et économiques est un handicap majeur à son développement. Nombre d'efforts des populations locales et des partenaires au développement sont perdus ou s'amenuisent dans le temps du fait de cette situation. Cet enclavement entrave les initiatives tant individuelles que collectives, limite les possibilités d'échanges entre populations, facteurs de paupérisation de la localité. Une plus grande ouverture de la zone par la réhabilitation des pistes principales de la localité, et ce dans un esprit de préservation de l'environnement, permettrait à coup sûr de favoriser son essor par la valorisation de ses potentialités au service des populations à la base.

Cependant, afin de protéger au mieux la réserve, il est important de conserver un certain niveau d'isolement notamment au cœur de la RNC. En effet, un accès difficile dissuade les fraudeurs (coupeurs d'arbres, braconniers...). Ainsi, les pistes existantes traversant la réserve devront être réhabilitées d'une manière simple, et seulement pour atteindre les villages (Didé, Bancouba). Les pistes périphériques principales reliant les plus gros villages pourront quant à elle faire l'objet de chantier plus importants.



LOCALISATION

Axes Goudiry-Koussan-Toumboura, Goudiry-Dougué-Talibadji, Koussan-Didé-Bancouba

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Identification des besoins, hiérarchisation et intégration dans les documents de planification de la région ou de l'état
- 2) Plaidoyers au niveau des autorités compétentes
- 3) Mise en place d'un dispositif de suivi de ces différentes sollicitations à différentes échelles territoriales, à travers un système de veille informationnelle

MAITRE D'OUVRAGE

Le GIC de Bakel (projet intercommunautaire)

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
d

- ✓ ATR
- ✓ Les conseils ruraux
- ✓ ARD

N
o
r
d

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification, hiérarchisation	x						
Plaidoyers / Suivi		x					
Réhabilitation			x	x	x	x	x

DL02

Résorption des points noirs

(traversées difficiles pendant l'hivernage)

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

La zone du Boundou reste aujourd'hui encore un endroit très enclavé, toutes les pistes reliant ses différentes localités nécessitant d'être réhabilités (voir DL01). En effet, ces dernières résistent souvent très mal à la saison hivernale, période pendant laquelle des passages difficiles empêchent certains villages de se rendre dans les centres urbains voisins. Le ravitaillement de ces villages et la possibilité d'évacuer des malades sont alors impossibles pendant 2 à 3 mois.

La réhabilitation des pistes entières étant coûteux et nécessitant un travail technique important, des réfections ponctuelles pourraient être réalisées au niveau de certains endroits dits « points noirs ». Il s'agit généralement de passages rendus boueux à cause de la traversée d'un marigot, et dans lequel s'embourbent tout véhicule. Il arrive également que les pistes traversent des cours d'eau où la hauteur de l'eau est trop importante. Le remblayage ou la création de pont au niveau de ces points noirs permettrait de restaurer le passage pendant l'hivernage, et ainsi de reconnecter tous les villages de la zone.



LOCALISATION

Toutes les pistes actuelles

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Identification des points noirs
- 2) Réalisation d'études techniques pour résorber ces points noirs
- 3) Réalisation des travaux
- 4) Mise en place d'un dispositif de pérennisation des ouvrages
 - Implication des populations, réfection des ouvrages, promotion de solutions alternatives

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
C
S

✓ GIC
✓ ARD

N
o
r
d

✓ CG38/ DAT- Eau

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification des points noirs			x				
Etudes techniques			x				
Réalisation des travaux			x	x	x		
Pérennisation				x	x	x	x

DL03 Amélioration des accès aux communications numériques **Priorité 1**



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Le désenclavement passe également par l'accès aux services de communication. La zone, en plus d'avoir des pistes quasi impraticables, souffre d'un manque d'accès au téléphone, à la radio et à la télévision. Des efforts sont notamment faits avec l'installation d'antennes relais pour le téléphone, mais dans l'ensemble l'interconnexion entre les différents villages reste problématique, rendant ainsi tout partage de l'information difficile voire impossible dans un laps de temps donné.

Favoriser la diffusion de l'information dans la zone aiderait les populations locales à être plus en contact et d'échanger sur des problématiques communes ou tout simplement d'être au courant de ce qui passe chez le voisin ou au niveau national. Les Centres Multimédia Communautaires initiés par l'UNESCO seraient un plus pour certains villages éloignés et qui ne bénéficie pas des couvertures radio environnantes.



LOCALISATION
Tous les villages

- ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE**
- 1) Identification des besoins, hiérarchisation et intégration dans les documents de planification de la région ou de l'état
 - 2) Plaidoyers au niveau des autorités compétentes
 - 3) Mise en place d'un dispositif de suivi de ces différentes sollicitations à différentes échelles territoriales, à travers un système de veille informationnelle

MAITRE D'OUVRAGE Les Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

Sud
 ✓ UNESCO
 ✓ Sonatel, Sudatel...
 ✓ ARD

Nord
 ✓ CG38/ DAT- Symbhi

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etude de faisabilité			x				
Plaidoyers / Suivi		x	x				
Réalisation				x	x	x	x

DL04

Réhabilitation des barrages de Belly et Koussan

Priorité
1



VOIR MB13 et IN03

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Au nord de la réserve, près des villages de Belly et Koussan, deux barrages avaient été réalisés il y a une dizaine d'année, avec le soutien des migrants et du GRED. Ces barrages, retenant l'eau presque toute l'année, permirent aux villages proches d'améliorer leurs conditions d'élevage, de faciliter l'accès à l'eau pour les tâches ménagères et même de développer de nouvelles activités, telles que le maraîchage et la pêche à Belly.

Malheureusement, au cours de l'hivernage 2008, de fortes crues firent céder les digues des deux barrages. Cette année, les réserves d'eau se tarirent donc très tôt, empêchant les activités de maraîchage et obligeant les villageois à creuser des puits pour abreuver le bétail. Compte tenu de l'importance de ces barrages et pour les populations, et pour la biodiversité, leur restauration est une priorité pour la zone.

Lien avec la réserve

Ces deux barrages, séparés de 6km, ont été identifiés au cours de l'étude comme étant des sites clés pour la biodiversité de la zone : seuls points d'eau quasi-permanents, ils attirent la faune sauvage qui vient s'y abreuver pendant la saison sèche. Le Barrage de Belly, vaste zone inondable de 40 ha, est un site ornithologique majeur, où de nombreux oiseaux d'eau et des migrateurs ont été observés, dont des espèces menacées.

Par ailleurs, la présence de zones humides favorise la diversité végétale et le maintien d'une mosaïque d'habitats (comme les forêts galerie), offrant de nombreuses niches écologiques pour la faune. Ces habitats denses constituent également une barrière contre les feux de brousse, dévastant la zone chaque année.



LOCALISATION
Belly et Koussan

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

1) Etude de terrain : étude des possibilités de réhabilitation et concertation avec la population

Cette étape a déjà été réalisée au cours de l'année 2009 par le GRED. Les devis issus de cette étude sont précisés dans le budget estimatif.

2) Réalisation de(s) ouvrage(s) et formation des populations à l'entretien

3) Suivi des réalisations

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales de Koussan et Sinthiou Fissa

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
u
d

- ✓ GRED
- ✓ Conseils ruraux
- ✓ ARD

N
o
r
d

- ✓ CG38/ DAT- Symbhi

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ **Coût des réparations** : 24 400 € (pour les 2 barrages)
- ✓ **Option supplémentaire Géobéton** : Pour Belly un renfort en géobéton est préconisé, soit 29 000 € supplémentaires. Cette option serait un plus pour la stabilité du barrage, compte tenu de son potentiel pour les activités agricoles.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etude de terrain	x						
Réhabilitation des barrages		x	x				
Suivi de l'ouvrage			x	x	x		

DL05

Création de barrages (études et réalisation)

Priorité
1



VOIR MB09 et MB13

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Dans la zone, il existe à ce jour deux barrages, à Belly et Koussan (voir fiche DL04). Cependant, d'autres sites seraient favorables à la construction de barrage, ce qui permettrait à de nouveaux villages de bénéficier de la présence d'eau toute l'année. Certains d'entre eux se situent dans un secteur où l'accès à l'eau constitue la contrainte majeure, d'autant plus que l'élevage est la principale activité. Il s'agit des villages de Linguekone, Talibadji et des petits villages du sud ouest de la réserve, jusqu'à Ndiarendi. Le long de cet axe, trois bassins versants seraient en effet des sites possibles de retenue d'eau.

Près de ces villages, la présence de barrage permettrait de mieux gérer l'élevage, en maîtrisant la circulation des troupeaux qui jusqu'à présent sont menés par des bergers loin dans la réserve. De plus, les femmes de ces villages ont manifesté le désir de créer des périmètres maraîchers, projets qui jusqu'à présent n'avaient pas pu aboutir à cause du manque d'eau. La création de barrage est donc un projet prioritaire pour les populations locales, qui en voient les bénéfices pour toutes leurs activités.

Lien avec la réserve

Outre l'effet favorable du maintien des zones humides sur la biodiversité (diversité de la faune, de la flore et des habitats), la présence de barrages à l'ouest de la réserve serait un atout indéniable pour la gestion de cette dernière. En effet, les éleveurs des villages environnants emmènent généralement leurs troupeaux (bovins et petits ruminants) loin du village, à la recherche d'eau et de pâturage.

Un des sites particulièrement appréciés, où les bergers viennent même camper plusieurs mois, est celui d'Anguili, au cœur de la réserve. Il s'agit d'une mare et d'un cours d'eau temporaire, gardant l'eau plusieurs mois après les pluies. Loin des villages, il attire également la faune sauvage qui vient s'y abreuver, notamment des antilopes et des carnivores. Cependant, à cause de la sur fréquentation des troupeaux aux abords du point d'eau, la faune sauvage n'y vient que rarement, et souvent de nuit. La création d'un barrage plus près des villages permettrait donc de diminuer la pression sur ce site d'intérêt écologique majeur.



LOCALISATION

Linguekone, Talibadji, Gourel Alassane, Fass, Gourel Demba, Ndiarendi

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Etude de terrain préalable : concertation avec les populations et ciblage des sites favorables
- 2) Etude de terrain spécifique : relevés topographiques
 - Sur le site ciblé, réalisation d'une étude topographique
 - Propositions sur les types de barrages possibles
- 3) Constitution d'un dossier de demande de réalisation du barrage
 - Une fois le type d'ouvrage choisi, un dossier de demande doit être constitué par les villages et communautés rurales concernées, qui devront se mobiliser pour trouver les éventuels compléments de financement.
- 4) Réalisation de(s) ouvrage(s) et formation des populations à l'entretien
 - Pour une bonne appropriation de l'ouvrage par les populations, ces dernières devront participer aux travaux de réalisation. Certains responsables devront aussi être formés pour veiller à son entretien.
- 5) Suivi des réalisations
 - Le suivi de l'ouvrage est primordiale les 3 premières années, afin de s'assurer de la solidité du barrage et réparer les éventuelles infiltrations.

MAITRE D'OUVRAGE

La Communauté rurale de Dougoué

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
u
d

- ✓ GRED
- ✓ ARD
- ✓ PEPAM

N
o
r
d

- ✓ CG38/ DAT- Symbhi

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ Etudes de terrain : 800 € (devis du GRED)
- ✓ Réalisation des barrages : un devis sera établi à l'issu de l'étude.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etude préalable	x						
Etude de terrain spécifique		x					
Constitution du dossier / Recherche des financements complémentaires		x					
Début des réalisations			x				
Suivi de l'ouvrage				x	x	x	

DL06

Réparation des forages de Koussan

(moteur et pompes manuelles)

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Les villages situés dans la réserve connaissent une réelle difficulté d'accès à l'eau des nappes phréatiques, et ceci pour deux raisons principales : d'une part ces nappes sont peu accessibles et fournissent des débits peu importants, et d'autre part les équipements d'exhaure (forage moteur, pompes à motricité humaine) tombent fréquemment en panne. La conséquence de ces pannes se ressent par une pénurie d'eau dans les foyers.

Koussan, un des villages les plus importants de la réserve, se trouve dans cette situation difficile alors qu'il est paradoxalement le plus équipé en terme d'infrastructure hydraulique. Les femmes et les jeunes filles passent alors les deux tiers de leur temps pour la corvée d'eau au niveau des puits, points d'eau également convoités par le bétail depuis la rupture du barrage.

C'est pour satisfaire le besoin en eau potable pour une population de plus en plus nombreuse (village centre pour les activités commerciales, nouveau chef-lieu de communauté rurale disposant d'une grande école et d'un poste de santé) qu'il est urgent de régler ce problème en réparant les forages à pompe manuelle et à moteur.



LOCALISATION

Koussan

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Réalisation d'un diagnostic technique** (Brigade des Puits et Forage)
- 2) **Elaboration d'un devis pour les réparations** (BPF)
- 3) **Réalisation des travaux de réparation** (entreprise adjudicataire) après appel d'offre ou demande de renseignement des prix

MAITRE D'OUVRAGE

La Communauté rurale de Koussan

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
u
d

- ✓ JICA
- ✓ BPF
- ✓ PEPAM
- ✓ ARD, PNDL

N
o
r
d

- ✓ CG38/ DAT- Eau

FINANCEMENT

- ✓ La réparation des forages à pompe manuelle et du forage motorisé pourrait être pris en charge dans le cadre du projet initiative de co-développement avec l'apport des migrants.
- ✓ La réparation des forages à pompe manuelle, inscrite dans les microprojets du PNDL, pourrait aussi être prise en charge par la Communauté rurale.
- ✓ La JICA pourrait intervenir dans la construction d'un nouveau forage avec château d'eau et adduction d'eau.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Diagnostic technique	x						
Réparations des forages		x					

DL07

Création de forages moteur et à pompe manuelle

Priorité 1

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Dans tous les villages de la zone, l'accès à l'eau potable en quantité suffisante est la contrainte n°1 citée par les populations. En effet, ces dernières sont principalement dépendantes des puits ou de la Falémé pour subvenir à leur besoin en eau, ce qui pose des problèmes d'hygiène et de santé récurrents.



Dans un contexte géologique difficile, où les nappes sont peu accessibles et fournissent des débits peu importants, les forages « marteau fond de trou » à pompe manuelle sont une solution pour capter l'eau des nappes profondes. Certains villages sont déjà dotés de ce type de pompes, mais leur nombre est insuffisant pour subvenir aux besoins de toute la population.

Des forages supplémentaires amélioreraient considérablement les conditions de vie des populations locales. S'agissant d'ouvrages importants et coûteux, la priorité devra être donnée aux villages les plus grands et à ceux dépendant de la Falémé, dont l'eau en saison sèche est vectrice de nombreuses maladies. Concernant le village de Talibadji, village d'un millier d'habitants comptant exclusivement sur des puits, la création d'un forage moteur, si possible, sera à privilégier.



LOCALISATION

Talibadji, Toumboura, Sansanding, Goundafa...

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

1) Ciblage des villages

- En fonction du nombre d'habitants, de la difficulté d'accès à l'eau...

2) Recherche des financements

3) Réalisation des forages

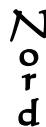
MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS



- ✓ UEMOA
- ✓ GRDR
- ✓ BPF
- ✓ PEPAM
- ✓ ARD, PNDL



- ✓ CG38/ DAT- Eau

FINANCEMENT

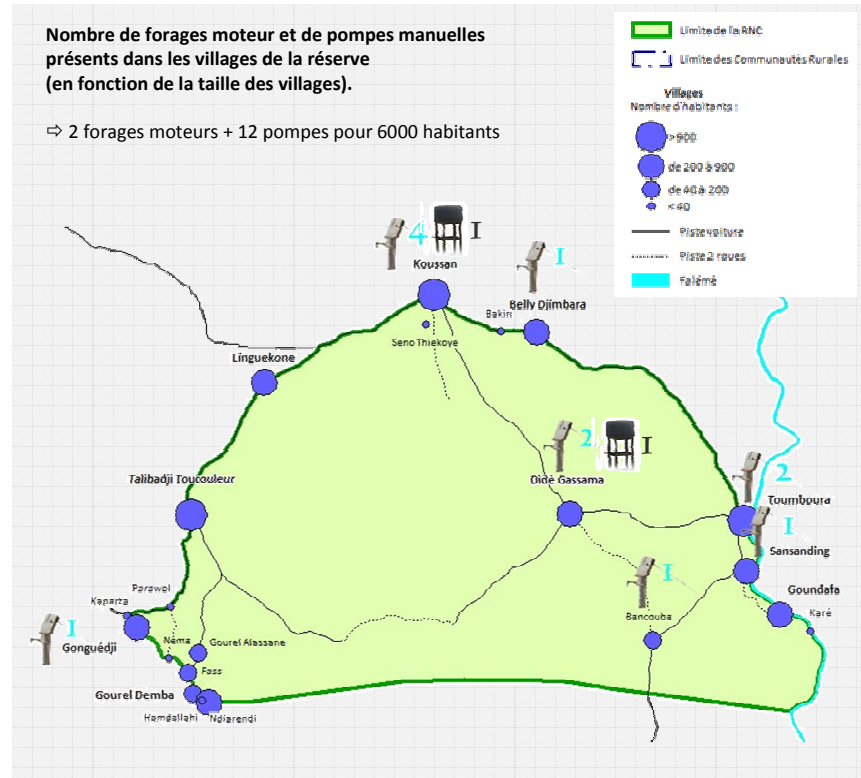
- ✓ La création de forages pourrait être pris en charge par le programme de l'UEMOA, pour lequel certains villages sont concernés.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ciblage des villages	x						
Réalisation des forages		x	x	x			

Nombre de forages moteur et de pompes manuelles présents dans les villages de la réserve (en fonction de la taille des villages).

⇒ 2 forages moteurs + 12 pompes pour 6000 habitants



DL08

Aménagement des postes de santé

(latrines, clôtures, électrification)

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Grâce à l'appui d'Aide Médical et Développement le village de Toumboura a obtenu un poste de santé (construction et équipement). Après plusieurs mois d'attente, ce poste est aujourd'hui fonctionnel suite à l'affectation d'un infirmier chef de poste et à la formation d'une matrone. Cependant, d'autres équipements sont nécessaires à un fonctionnement efficace : clôture, latrines au norme, électrification pour les soins nocturnes et la conservation des produits (médicaments, vaccins). L'infirmier chef de poste rencontre donc des difficultés dans l'exercice de ses fonctions alors que le besoin est très imposant. Ainsi ce poste de santé considéré comme un espoir de la zone reste limité à cause de ces difficultés.

Le poste de Koussan, plus ancien, bénéficie quant à lui de certains équipements mais en mauvais état (clôture...) ou qu'il faudrait améliorer.



LOCALISATION

Koussan, Toumboura

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Conception de devis estimatifs après délimitation de la clôture
- 2) Elaboration de plan et devis pour des latrines à fosses multiples
- 3) Evaluation du coût pour l'électrification solaire
- 4) Demande de renseignement des prix
- 5) Choix du prestataire après acquisition de financement conformément au code des marchés publics
- 6) Suivi, réception par la commission mise en place par la CR

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales de Koussan et Toumboura

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
D
D

- ✓ Districts sanitaires
- ✓ ARD
- ✓ UNFPA
- ✓ Unicef
- ✓ PNDL

N
o
r
d

- ✓ AMD

BUDGET ESTIMATIF

Le coût des différentes actions sera déterminé par l'ingénieur conseil ainsi que par les plans. Celui-ci étant mis à la disposition des collectivités locales sous la supervision de l'ARD. Dans l'attente de ces estimations précises, il est proposé un forfait pour chaque dispensaire.

✓ Forfait pour Toumboura : 4 500 € (réalisation de latrines)

✓ Forfait pour Koussan : 7 500 € (réalisation de latrines, réfection de la clôture...)

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etude	x						
Appel d'offre		x					
Réalisation		x					
Réception		x					

DL09

Création de points d'eau au niveau des écoles et des postes de santé

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Dans la réserve plusieurs villages sont dotés d'infrastructures de base (santé, éducation) dont certaines sont conformes aux normes alors que d'autres restent des abris provisoires. Cette insuffisance est aggravée par le fait qu'aucune de ces infrastructures ne disposent de point d'eau alors que l'on vit dans une zone où les températures sont très élevées et que ces établissements abritent des personnes fragiles (enfants, malades).

Au niveau des postes de santé, le manque d'eau est réellement problématique lorsque qu'on assiste à des accouchements ou que certains malades sont retenus plusieurs jours. Les accompagnateurs sont alors obligés de stocker l'eau dans des récipients avec des risques de pollution.

Le problème d'hygiène et d'insalubrité se pose également dans les écoles, où le risque de péril fécal est important et dont les conséquences sont néfastes sur la santé communautaire et la qualité de l'éducation des enfants.



LOCALISATION

Toutes les écoles, postes de santé de Koussan et Toumboura

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Etude préalable** : Prospection des sites, études géophysiques
- 2) **Conception de devis**
- 3) **Appel d'offre**
- 4) **Réalisations**
- 5) **Intégration dans les comités de gestions des infrastructures (DL20)**

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
C
S

- ✓ Districts sanitaires
- ✓ ARD
- ✓ UNFPA
- ✓ Unicef
- ✓ PNDL

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

Compte tenu de la situation de la zone et de la nature du sous-sol, le coût d'un puits varie entre 5 000 000 Fcfa et 6 000 000 Fcfa

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Programmation	x	x					
Etude		x	x				
Appel d'offre		x	x	x			
Réalisations		x	x	x	x		

DL10

Création de postes et de cases de santé

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

L'étude socio économique a révélé que dans certains villages, l'accès aux soins de santé est presque impossible faute d'infrastructures (postes ou cases de santé). Cette situation est aggravée par l'enclavement de la zone : en effet, pendant trois mois d'hivernage, la mobilité est réduite à cause de l'absence de pistes et la présence de points difficiles (inondables). La zone est ceinturée de marigots et de vallées qui empêchent l'évacuation des malades vers les centres ou postes les plus proches. Ainsi la seule solution est de doter certains villages d'infrastructures adéquates pour faciliter l'accès aux soins.



LOCALISATION

Talibadji, Didé, Sansanding, voire autres villages en fonction des études

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Négociation auprès du médecin pour l'autorisation
- 2) Inscription dans les outils de planification
- 3) Conception de plan et devis estimatifs par un ingénieur conseil
- 4) Appel d'offre et choix de prestations
- 5) Réalisation, suivis, réceptions par les commissions de réception des marchés

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales

ACTEURS ET PARTENAIRES POTENTIELS

AS

- ✓ Districts sanitaires
- ✓ GIC
- ✓ Chefs de village
- ✓ Sous-préfectures
- ✓ CADL
- ✓ ARD
- ✓ Service Urbanisme et Habitat

Nord

✓ AMD

BUDGET ESTIMATIF

✓ Coût d'une case de santé équipée : 15 000 €

D'après les résultats de l'étude socio-économique, 3 cases de santé seraient nécessaires en priorité.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Planification		x					
Autorisation		x	x				
Appel d'offre		x	x				
Réalisations			x				
Réception			x				

DL11

Création de parcs de vaccination améliorés
 (pour le grands et petits ruminants)

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Dans la zone, l'élevage est une des activités principales des populations, qui détiennent de très grands troupeaux de vaches et petits ruminants. Ce cheptel important n'est cependant pas suivi régulièrement par les vétérinaires basés dans les centres urbains voisins, faute de moyens. Notamment, les campagnes de vaccination sont rendues difficiles du fait de l'absence de parcs de vaccination. Il est alors impossible de vacciner tout le bétail, ce qui diminue l'efficacité des campagnes.

La création de parcs de vaccination dans les villages centre aiderait donc au suivi et aux soins du bétail, en parallèle de l'action de formation d'auxiliaires vétérinaires (voir DL40). Il faut noter qu'une meilleure connaissance du cheptel local (nombre, maladies présentes...) permettrait de mieux concevoir les règles d'élevage au sein de la réserve. En effet, une fois la capacité de charge des pâturages et des points d'eau estimée, une utilisation raisonnée des terres ne peut être envisagée que si l'on connaît la composition exacte et la taille du cheptel. La construction de parcs améliorés (afin de recevoir les grands et petits ruminants) serait un moyen de toucher l'ensemble des éleveurs de la zone.



LOCALISATION

Villages centres : Koussan, Toumboura, Didé, Talibadji

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Identification et sensibilisation des vétérinaires rattachés à la zone
- 2) Identification des sites potentiels d'accueil des parcs
- 3) Sensibilisation des éleveurs sur la nécessité du suivi vétérinaire (par les vétérinaires de la zone)
- 4) Constructions au niveau des sites retenus

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

SCD

- ✓ Service de l'élevage
- ✓ PNDL
- ✓ FFEM
- ✓ ARD

Nord

- ✓ CG38/ DAT- Agri

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ Coût d'un parc de base : 5000 €
- ✓ Complément pour amélioration et campagne de vaccination : 2500 €/ parc

La construction d'un parc pour chacun des 4 villages centre est préconisée.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification / Sensibilisation vétérinaires	x						
Identification des sites		x					
Sensibilisation des éleveurs		x	x				
Construction des parcs		x	x	x			

DL12

Construction et équipement de salles de classe

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

La RNC abritant actuellement 10 écoles, dont la plus vieille date des années 50, Koussan, et dont les plus récentes ont été construites au cours de la dernière décennie. De ce fait, ces écoles en sont à des niveaux de développement très différents, allant de plusieurs classes construites en dur, à de simples abris provisoire en paille non équipés. Mais d'une manière générale, toutes les écoles sont sous-équipées et ne disposent pas d'assez de classes pour accueillir tous les élèves. Les conditions d'éducation sont donc très difficiles, et pour les enseignants et pour les élèves.

Le manque de salle de classe est un frein à l'extension des écoles. Comme preuve, aucune école ne possède de cycle complet, du CI au CM2, les écoles n'ayant pas les capacités d'accueillir de nouvelles classes à chaque rentrée scolaire. Dans les plus grands villages, un nombre suffisant de classes devrait donc être disponible afin d'entretenir des cycles complets. Dans les plus petits villages, le remplacement des abris provisoires par des classes en dur permettrait également d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Les salles de classe souffrent d'un sous-équipement général (tables bancs, tableaux, armoires...). L'électrification solaire permettrait également de faciliter les cours, en permettant leur fréquentation le soir et l'utilisation d'ordinateurs.



LOCALISATION

Tous les villages possédant des écoles

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Identification des besoins de chaque école** (classes supplémentaires, équipement des classes)
- 2) **Constitution des dossiers de demande**
- 3) **Construction et équipement**

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
C
D

- ✓ IDEN
- ✓ PNDL
- ✓ ARD

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

✓ La construction et l'équipement d'une salle de classes sont de l'ordre de 10 000 €

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification des besoins	x	x					
Constructions et équipements			x	x	x	x	x

DL13

Aménagement des écoles
 (clôture, latrines, logement des enseignants...)

Priorité
 1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Si la construction et l'équipement des salles de classe sont essentiels pour améliorer les conditions d'éducation (DL12), cela va de pair avec un aménagement général des écoles. En effet, l'environnement scolaire doit être pris en compte pour que l'école soit un lieu d'apprentissage et d'exemplarité.

Ainsi, la construction (ou la rénovation) de clôtures et de latrines permettra de maintenir des conditions d'hygiène adéquates. En protégeant la cours des animaux domestiques en divagation, la plantation d'arbres et des expériences de maraîchage pourraient être plus facilement être menées.

Par ailleurs, tous les enseignants ne disposent pas de logements dans les villages d'accueil. La construction de cases au niveau des écoles permettrait d'améliorer les conditions d'accueil de ces derniers.



LOCALISATION

Tous les villages possédant des écoles

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Identification des besoins de chaque école** (clôtures, latrines, cases logements)
- 2) **Constitution des dossiers de demande**
- 3) **Constructions**

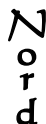
MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS



- ✓ IDEN, IA
- ✓ ARD
- ✓ UNFPA



CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification des besoins	x	x					
Constructions			x	x	x	x	x

DL14

Création ou réhabilitation de centre d'alphabétisation fonctionnelle

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Alors que les écoles peuvent toucher les jeunes enfants, certaines catégories de la population restent en marge du système éducatif. Les femmes, les enfants trop âgés ou ceux ayant abandonné l'école depuis quelques temps, n'ont pas de moyens de rattraper leur retard. Le système d'éducation informelle, visant l'alphabétisation en langue maternelle, permet alors de combler ce manque.

Plusieurs centres d'alphabétisation ont été déjà initiés dans la zone, certains même récemment (centres Tostan à Koussan et Talibadji). Lorsqu'ils existent toujours, ces centres sont cependant confrontés aux manques d'infrastructures pour regrouper leurs élèves. Certains utilisent les locaux des écoles, mais sont limités aux heures de non utilisation des classes. Les conditions d'étude sont alors très difficiles et limitent l'impact que pourrait avoir ce type d'enseignement.

Afin de favoriser ces initiatives, la réalisation de classes équipées destinées aux enseignements informels seraient un plus réellement appréciable.



LOCALISATION

Les villages concernés par les programmes d'alphabétisation (en cours ou à venir)

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Identification des besoins des villages**
- 2) **Constitution des dossiers de demande**
- 3) **Construction et équipement des classes**

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

Sud
 ✓ Tostan
 ✓ IDEN
 ✓ CODEB
 ✓ ARD

Nord

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification des besoins	x	x					
Constructions			x	x	x	x	x

DL15

Appui aux écoles arabes et aux daaras

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Dans les villages de la zone, la population est en grande majorité musulmane. La religion est très présente, et l'apprentissage de l'Islam s'effectue au niveau des écoles coraniques (daaras) que possède chaque village. Certains enfants, et notamment les garçons, ne fréquentent que ces écoles et ne vont pas à l'école élémentaire. Dans les villages Diakhanké, ce phénomène est encore plus marqué du fait de la création d'écoles arabes, auxquelles sont envoyés une grande partie des enfants.

Bien que leur statut soit informel, ces écoles permettent de donner une éducation à une certaine partie de la population, qui ne serait pas touchée sans cela. L'amélioration des conditions d'enseignement dans ces écoles doit également être prise en compte, en construisant des salles de classes si nécessaire et en les équipant.



LOCALISATION
Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Identification des besoins des villages
- 2) Constitution des dossiers de demande
- 3) Construction et équipement des classes

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

CCS

- ✓ IDEN
- ✓ PAM
- ✓ UNFPA
- ✓ Unicef
- ✓ ARD

droz

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification des besoins	x	x					
Constructions et/ou équipement			x	x	x	x	x

DL16

Animation / Sensibilisation / Mobilisation sociale
 sur l'hygiène et les maladies hydriques

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

La RNC du Boundou se veut un espace protégé alliant satisfaction des besoins des populations et protection des ressources naturelles. Un des problèmes de la zone demeure la non gestion des ordures ménagères et des eaux usées, polluant l'environnement immédiat des populations et responsable de nombreux problèmes santé des villageois. De plus, une fois rejetés en brousse ces déchets solides et liquides constituent une véritable menace pour l'écosystème naturel.

Il y a donc lieu de promouvoir des comportements responsables des populations pour lutter contre cette pollution et contre la diffusion de diverses maladies dont les plus récurrentes sont liées à l'eau. Il s'agira ici de diffuser de l'information et de promouvoir certains types de comportements individuels et collectifs pour améliorer l'hygiène et la santé des populations de la zone de la réserve. Cette action vient en appui aux actions de gestion des déchets (DL19) et d'assainissement (DL17, DL18, DL20).



LOCALISATION
Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Identifier et localiser les actions déjà en cours sur cette thématique
 - afin de prendre appui sur ces actions et les élargir aux villages non sensibilisés.
- 2) Concevoir et mettre en place des dispositifs de concertation et d'animation
- 3) Elaborer des outils de suivi et d'évaluation des actions mises en œuvre
 - dans un objectif de diffusion plus large des bonnes pratiques en matière d'hygiène et de santé.

MAITRE D'OUVRAGE Les Communautés rurales + ARD

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
C
D

- ✓ Tostan
- ✓ Districts sanitaires
- ✓ CARITAS
- ✓ Conseils ruraux
- ✓ UNFPA

N
o
r
d

- ✓ CG38/ DAT- Pdd

✓ PEPAM

BUDGET ESTIMATIF

✓ Concertation / Animation : 4 réunions par villages (11 grands villages) = 1400 € au cours des 2 premières années.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification des actions	x						
Concertation / Animation		x	x				
Suivi évaluation				x	x	x	x

DL17

Assainissement des points d'eau
 (dalles anti-bourbier, abreuvoirs...)

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Au niveau des points d'eau villageois, qu'il s'agisse de puits ou de pompes manuelle, peu d'aménagements sont observés dans la zone. En conséquence, le pourtour de ces points d'eau est un bourbier permanent attirant les animaux, aussi bien domestiques que sauvages. Ces eaux stagnantes sont malheureusement un endroit propice au développement et à la diffusion de maladies. Les villageois passant du temps autour de ces points d'eau y sont particulièrement sensibles (enfants jouant aux abords des points d'eau, femmes faisant le linge...). De plus, les eaux souillées s'infiltrent directement dans le sol et contaminent les eaux profondes qui seront plus tard puisées.

L'objectif serait de doter chaque point d'eau d'un aménagement spécifique (dalles anti-bourbier, abreuvoir...) afin d'assainir les abords et de limiter les risques de contagions. Par la suite, les populations devront établir des règles d'utilisation des points d'eau afin de maintenir un niveau d'hygiène acceptable.



LOCALISATION
Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

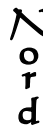
- 1) Ciblage des points d'eau et étude de cas
- 2) Réalisation des aménagements
- 3) Création d'un comité de gestion des forages (DL20)
 - Etablissement des règles d'usage
 - Entretien des aménagements

MAITRE D'OUVRAGE Les Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS



- ✓ Districts sanitaires
- ✓ CARITAS CRS
- ✓ PEPAM



- ✓ CG38/ DAT- Agri

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ Coût d'une dalle sans abreuvoir : 350 €
- ✓ Coût d'une dalle avec abreuvoir : 775 €

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<i>Etude de cas</i>		x					
<i>Réalisation des aménagements</i>		x	x	x	x	x	x

DL18

Création de latrines publiques et privées

(Promotion des toilettes sèches)

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Le problème d'assainissement des villages est étroitement lié à l'absence de latrines modernes dans les concessions familiales. En effet, les eaux usées sont généralement déversées dans les ruelles, et lorsque des latrines sont construites, elles ne sont que de type traditionnelles (fosses non ventilées). De plus, les lieux publics comme les écoles en sont tous dépourvus. Ainsi, les eaux usées s'infiltrent et polluent les nappes profondes.

L'objectif serait d'établir un plan d'action pour chaque village, afin de cibler les sites pour des latrines publiques, et les concessions dépourvues de latrines. Afin de trouver une solution accessible à tous (à faible coût) et permettant un assainissement maximal, des toilettes sèches pourraient être proposées.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

1) Construction de latrines publiques et privées

- Sensibilisation sur les problèmes d'assainissement dans les villages (lien avec l'action DL16)
- Appui d'un technicien conseil pour les latrines privées
- Construction de latrines publiques au niveau des sites très fréquentés (mosquée des grands villages)

2) Promotion des toilettes sèches

- Ciblage de familles volontaires
- Proposition de types de toilettes sèches (plusieurs types peuvent être testés).

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
S
D

- ✓ Districts sanitaires
- ✓ Tostan
- ✓ PEPAM

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ Mobilisation d'un technicien conseil : 250 € (pendant une session de mobilisation sociale).
- ✓ Latrine à 2 fosses : 1400 €, soit 14000 € pour les latrines publiques autour des 4 mosquées.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Sensibilisation		x					
Construction de latrines publiques		x	x				
Test de toilettes sèches			x	x	x	x	x

DL19 Collecte et traitement des ordures ménagères

Priorité
1



VOIR MB14

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Dans les villages de la réserve, la gestion des déchets constitue un enjeu majeur pour la santé communautaire. En effet, les ordures ménagères et les eaux usées sont déversées aux portes des maisons et ne sont généralement pas éliminés. Ainsi, les déchets sont éparpillés par le vent, voire ingérés par les animaux, domestiques ou sauvages. De plus, les cadavres d'animaux domestiques sont laissés tel quels à la sortie des villages, se décomposant à proximité des habitations. Tous ces déchets concourent à la pollution des nappes phréatiques, et donc de l'eau puisée par les ménages.

Face à ce problème, certains villages s'organisent, tels que Koussan et Talibadji, aidés par l'ONG Tostan. Les femmes, sensibilisées sur la propreté et l'hygiène, nettoient le village chaque semaine. L'objectif serait de sensibiliser tous les villages de la réserve (par l'intermédiaire de Tostan par exemple), puis d'organiser une véritable gestion déchets (tri, système de collecte dans les maisons) tout en recherchant les méthodes les plus écologiques (recyclage, évacuation des déchets toxiques, enfouissement, charniers...).

Lien avec la réserve

Bien que les villages soient en périphérie de la réserve, la non-gestion des déchets se répercute sur de vastes territoires : pollution de l'eau et des sols, diffusion de maladies, intoxications des animaux sauvages... Certains déchets tels que les piles (fréquentes dans des villages où l'électricité est absente) sont hautement toxiques et doivent être traités séparément.

La mise en place de charnier à l'écart des villages peut avoir une double utilité : il peut servir de site de nourrissage pour les animaux charognards comme les vautours, dont le Gyps africain (espèce quasi-menacée dans la liste rouge de l'UICN).



LOCALISATION
Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

4) Sensibilisation des villages

En fonction de la taille des villages, deux solutions sont envisageables en partenariat avec Tostan :

- Créer de nouveaux centres Tostan (par exemple à Toumboura, Sansanding, Didé)
- Faire intervenir les facilitateurs Tostan déjà présents dans les villages voisins (per ex. celui de Talibadji à Linguekone...)

5) Etude d'un système de gestion « écologique » des déchets

Ce travail nécessitera la participation de différents acteurs (CORENA, district sanitaire, partenaires du Nord...).

MAITRE D'OUVRAGE Les Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

Sud

- ✓ Tostan
- ✓ Districts sanitaires
- ✓ UNICEF
- ✓ ARD

Nord

✓ CG38/ DAT- Pdd

BUDGET ESTIMATIF

✓ **Acquisition de charrettes** : pour la collecte des déchets, compter au minimum 16 charrettes pour la zone (plus grans villages), à 115 € / charrette.

✓ **Etude d'un système de gestion des déchets** : voir avec les partenaires du Nord

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Création de centres Tostan	x	x					
Etude et mise en place d'un système de gestion des déchets		x	x				

DL20

Mise en place de comités de salubrité et de gestion des infrastructures et équipements (forages, moulins...)

Priorité 1

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Dans la réserve il existe dans plusieurs villages des infrastructures et des équipements (forages, barrages, écoles, postes et case de santé) qui offrent des services de base à la population. Cependant on note un phénomène de dégradation progressive qui conduit à l'arrêt ou à un état de dégradation tel que les services offerts ne sont plus disponibles, ou sont de qualités inférieures à la norme.

Cette situation est en grande partie due à l'absence de structure de gestion et ou de maintenance préventive. Ainsi on note une conséquence néfaste sur la vie des populations, en engendrant des difficultés liées à la santé, à l'insalubrité, à l'économie et à l'éducation. Bref, au bien-être socio économique auquel il faut faire face pour améliorer les conditions de vie des populations, aussi bien de celles vivant dans les villages et que de celles qui fréquentent la zone pour accéder aux services de santé, hydraulique et éducatifs.

Outre l'offre de services sociaux de base aux populations locales et environnantes ainsi qu'aux visiteurs, le maintien de ses infrastructures en état pour une longue durée favorise :

- La génération des ressources et l'attraction de faune (barrages),
- L'instauration d'une santé communautaire par l'accès aux soins de qualité, à l'eau saine et à tout moment,
- L'amélioration des conditions d'apprentissage et de production des populations (renforcement des capacités),
- Le renforcement des capacités de la médiation sociale pour le développement d'un leadership,
- La création des structures de gestion communautaire renforce la participation, la démocratie locale et introduit une dynamique associative porteuse des initiatives locale,
- Ce processus de renforcement des capacités et de l'organisation constitue un cadre qui favorise la participation et améliore la collaboration entre acteurs.



LOCALISATION

Axes Goudiry-Koussan-Toumboura, Goudiry-Dougué-Talibadji, Koussan-Didé-Bancouba

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Faire un état des lieux des structures de gestion existantes
- 2) Faire un diagnostic institutionnel DIP de ces structures
- 3) Redynamiser les instances de gestion et créer de nouvelles instances où il n'en existe pas
- 4) Concevoir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des infrastructures
- 5) Mettre en place des outils de gestion et de suivi
- 6) Réaliser des séances d'auto évaluation, animés périodiquement pour réajuster les imperfections

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales + ARD

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
S
D

- ✓ Brigade des Puits et Forages
- ✓ ARD
- ✓ CADL
- ✓ GRDR
- ✓ GRED
- ✓ PEPAM

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ Etudes (état des lieux DIP) : inclus dans le budget DL16
- ✓ Mise en place animations et restitution : 1000 €
- ✓ Formation des responsables : 1225 €
- ✓ Conception outils et reprographie : 460 €
- ✓ Auto évaluation : 750 €
- ✓ Capitalisation : 610 €
- ✓ TOTAL : 4045 €

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etudes DIP Etat des lieux		x					
Animation et restitution		x					
Elaboration du programme de renforcement des capacités		x					
Formation		x	x				
Mise en place d'outils		x	x				
Auto évaluation			x				
Capitalisation				x		x	

DL21

Promotion des foyers améliorés

Priorité
1



VOIR MB05

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

La principale source d'énergie utilisée localement est le bois. Les femmes l'utilisent quotidiennement pour cuisiner, les foyers étant généralement de simples pierres posées au milieu de l'enceinte familiale. Ce type d'utilisation, très peu économe en bois, est non seulement néfaste pour l'environnement, mais aussi pour la santé : les poussières et fines particules émises par la combustion puis inhalées s'avèrent très nocives pour l'organisme. De plus, la recherche du bois, qui occupe quotidiennement femmes et enfants, est une tâche longue et fatigante.

L'utilisation de foyers améliorés, petits fourneaux en argile permettant d'optimiser la combustion du bois, est une solution simple et accessible à tous. Ces foyers peuvent être réalisés directement par les femmes, avec des matériaux locaux, et renouvelés s'ils se dégradent. Cette technique est actuellement expérimentée à Koussan et Talibadji, par l'intermédiaire du programme de l'ONG Tostan, présente dans ces deux villages. En complément de cette technique, d'autres sources d'énergie renouvelable peuvent être envisagées ponctuellement, en particulier le solaire (four solaire...).

Lien avec la réserve

Le prélèvement du bois mort, même s'il n'affecte plus la survie de l'arbre, peut toute fois avoir des conséquences sur le fonctionnement d'un écosystème. Ce bois est en effet généralement considéré comme un micro habitat pour les invertébrés et les organismes décomposeurs (champignons et bactéries participant aux cycles de décomposition des composés organiques). De plus, son recyclage contribue à l'enrichissement du sol. La présence de bois mort est donc indispensable à l'équilibre d'un écosystème forestier, et son exploitation doit être surveillée avec attention.



LOCALISATION
Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 6) Sensibilisation des villages (par l'intermédiaire des centres Tostan)
- 7) Formation des femmes et des artisans (potières, forgerons) à la construction de foyers améliorés
- 8) Test de différents types de foyers, recherche d'autres sources d'énergie renouvelable.

ACTEURS ET PARTENAIRES POTENTIELS

✓ Tostan
 ✓ Wula Nafaa
 ✓ ARD
 ✓ PROGEDE

✓ CG38/ DAT- Pdd

BUDGET ESTIMATIF

✓ Sessions de formation : forfait de 1500 €

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Sensibilisation	x	x					
Formation		x	x				
Test de différents foyers et autres...		x	x				

DL22

Aide à l'acquisition d'équipements de base des producteurs

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Qu'il s'agisse de la culture des céréales, de l'arachide, ou bien des activités de maraîchage, les populations locales sont confrontées à un manque de moyens pour faciliter leur travail et améliorer leur rendement. Aider à l'acquisition de ces moyens pour ces producteurs permettrait ainsi de créer des possibilités d'activités et de valorisation des ressources locales, éléments indispensables à la création et à la pérennisation d'une dynamique de développement endogène.

Charrues, petit matériel de jardinage... sont des équipements simples dont ne disposent pas tous les producteurs. Des dispositifs d'aide à l'achat, d'aide à la fabrication ou de locations peuvent être imaginés pour pallier à ce déficit. Un soin particulier devra être donné à l'entretien et la gestion de ce matériel pour la pérennité de l'action.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Identification des besoins réels des producteurs** (type de machines, quantité, qualité...)
- 2) **Identification des possibilités locales pour la satisfaction de ces besoins** (fabrication, location, don...)
- 3) **Mise en place de dispositifs d'échanges et de partage entre acteurs** (mise en relation)
- 4) **Evaluation technique et financière des possibilités réelles et réflexion sur les dispositifs techniques à mettre en œuvre**
- 5) **Mise en place d'outils pour évaluer l'impact de l'action qui a été mise en place**

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
A
S

- ✓ Service Agricultrue
- ✓ ASPRODEB - CLCOP

N
O
R
D

ALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification des besoins / possibilités locales		x					
Dispositif d'échange		x					
Evaluation technique et financière			x				
Aide à l'acquisition des producteurs							
Evaluation de l'action							x

DL23

Amélioration des techniques culturales

(jachères, compostage, diversification des filières...)

Priorité
1



VOIR MB01

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Les principales activités des populations de la zone sont la culture céréalière et de celle de l'arachide. Chaque famille possède des champs aux alentours des villages où elle cultive le mil, le sorgho et le maïs. Cependant, les moyens et les méthodes restent traditionnels. Le niveau d'équipement des agriculteurs est très faible, limitant la production (petites surfaces cultivées, rendements peu importants). Cette situation expose les familles à l'insécurité alimentaire pendant la période difficile (2 à 3 mois de l'hivernage). Par ailleurs, le maraîchage est pratiqué le long de la Falémé et au bord des barrages, mais de manière tout aussi simple et peu étendue.

De nombreuses pistes pourront être proposées aux agriculteurs afin d'améliorer leur production tout en prenant soin de leur terre : choix des semences, aide à l'acquisition de matériel (charrues) et d'animaux de traction, mise en place de jachères, méthodes d'enrichissement des terres écologiques, système d'arrosage... La valorisation d'autres filières (bissap, pastèques...) pourrait être envisagée afin de diversifier l'offre de la zone.

Lien avec la réserve

Une des pratiques utilisées par les agriculteurs pour préparer la terre est l'écobuage, méthode consistant à mettre le feu dans les champs avant leur mise en culture. Le passage du feu permet en effet de nettoyer le terrain, et dans une certaine mesure de fertiliser les sols. Cependant, ces feux sont souvent allumés le soir ou la nuit et ne sont pas maîtrisés. Ils peuvent donc être à l'origine de feux de brousse tardif qui, en avril-mai, ont des effets dévastateurs sur la végétation.

Dans le cadre de la réserve, les méthodes privilégiées devront être les plus écologiques possibles, et il faudra veiller à la non-utilisation de pesticides ou fertilisants chimiques, qui semblent aujourd'hui absents de la zone.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Etat des lieux des techniques actuelles et étude des potentialités
- 2) Aide à l'acquisition de matériel (voir DL22)
- 3) Formation des agriculteurs aux pratiques de base (jachères, fertilisation...)

- 4) Tests de certaines techniques pionnières avec des agriculteurs volontaires (par exemple les Bois raméaux ramifiés)
- 5) Valorisation d'autres filières agricoles

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
d
d

- ✓ ANCAR
- ✓ ASPRODEB-CLCOP

N
o
r
d

- ✓ PNR Millevaches

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
(Aide à l'acquisition du matériel)		x	x	x	x	x	x
Etat de lieux / Etudes potentialités		x					
Formation des agriculteurs...			x		x		
Tests avec des agriculteurs volontaires			x	x	x	x	x

DL24

Installation de plates-formes multifonctionnelles

(broyage, décortilage et mouture)

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

La situation de la femme dans la zone est très difficile, tant au niveau de leur place dans la société villageoise qu'au niveau de leurs tâches quotidiennes. En effet, leur calendrier journalier se caractérise par une surcharge et une pénibilité des travaux, toutes les activités (corvée d'eau, mouture, décortilage,...) étant manuelles et demandant un effort physique important.

Les capacités de production des femmes et les possibilités de génération de revenus sont réduites à cause de ce phénomène. Les femmes deviennent ainsi très dépendantes de l'homme sur le plan économique, et leur participation aux processus de prise de décision, déjà difficile à cause du poids des traditions, devient impossible faute de temps.

L'installation, dans certains villages, de plates-formes multifonctionnelles permettant le décortilage, le broyage et la mouture des produits agricoles, permettrait aux femmes de gagner un temps considérable et d'épargner leurs efforts. Elles seraient alors disponibles pour d'autres activités génératrices de revenus, comme elles l'ont souvent évoqué au cours de l'étude socio-économique.



LOCALISATION

Koussan, Talibadji, Toumboura, Sansanding... (Villages de plus de 400 habitants)

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Identification des villages capables d'accueillir une plate-forme et de la rentabiliser (> 400 hts)
- 2) Réalisation d'études de faisabilité technique, économique et sociale
- 3) Montage financier en fonction des services identifiés (mouture, broyage, électrification, charge batterie...)
- 4) Identification des sites d'implantation
- 5) Réalisation des locaux et commande des équipements
- 6) Formation des artisans chargés de l'entretien et de la gestion des équipements
- 7) Installation des unités dans les villages

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales + Groupements Féminins

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
u
d

- ✓ Programme National PTFM
- ✓ GADEC
- ✓ PNDL

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ Plate-forme multifonctionnelle = 11 000 € / P.T.F.M (étude, réalisation, installation, suivi)
- Une plate-forme dans chacun des 4 villages centre serait possible

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification	x						
Etude EFP		x	x				
Installation		x	x	x	x		
Formation		x	x	x	x		
Suivi		x	x	x	x		

DL25

Formation sur les techniques de production, de conservation et de transformation des produits agricoles et de cueillette

Priorité 1



VOIR MB06 et MB07

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Qu'il s'agisse des produits agricoles ou des produits forestiers, les populations locales peinent à valoriser leurs ressources. En effet, elles sont confrontées à des problèmes production ou de récolte peu rentables (voir DL23), puis de transport (voir DL26). Cependant, les ressources sont là : terres arables non encore exploitées, espèces forestières localement abondantes... jujubes, pain de singe et gomme Mpep étant les produits les plus fréquemment exploités.

La constitution d'une filière de valorisation de ces produits serait donc une source de revenus supplémentaires pour de nombreux villageois. Une formation des producteurs et exploitants traditionnels doit être réalisées à tous les niveaux de la filière, de la production à l'écoulement, en passant par les techniques de conservation ou de transformation (pour en faciliter l'écoulement ou leur donner une valeur ajoutée).

Lien avec la réserve

En ce qui concerne les produits forestiers, leur exploitation dans la réserve doit être strictement organisée afin que la pression exercée sur les ligneux ne soit pas trop forte. La formation des populations locales, qui traditionnellement récoltent ces produits, permettra :

- de mettre en place des méthodes de récoltes ne portant pas atteinte à la survie de l'arbre (par ex. la gomme Mbep, certains fruits difficilement accessibles),
- de définir des zones de récoltes et des quotas, afin de permettre la régénération des espèces exploitées.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Etat de lieux des exploitants, des ressources utilisées et des potentialités de valorisation
- 2) Conception d'un plan de valorisation (étude de filières)
- 3) Formation des exploitants et acquisition du matériel nécessaire

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
S
d

- ✓ ANCAR
- ✓ Experna
- ✓ PROMER
- ✓ Wula Nafaa
- ✓ FFEM

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

✓ Etude de filière : 4000 € (pour 2 filières initiales)

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etat des lieux des exploitants		x					
Conception d'un plan de valorisation			x	x			
Formations / Matériel				x	x	x	

DL26

Organisation d'une filière d'exportation et de commercialisation des produits (bourses céréalières...)

Priorité 1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Compte tenu de l'enclavement de la zone et du manque d'organisation locale, les populations sont confrontées à de grandes difficultés pour évacuer leurs récoltes dans les marchés ou les centres urbains voisins. En témoignent les cases remplies de courges, les sacs de maïs ou d'arachides datant de l'année précédente, etc... Ce problème d'écoulement des stocks dissuade même certaines familles de cultiver davantage, car elles savent qu'elles ne pourront rien faire du surplus récolté. Il en est de même avec certains fruits sauvage comme les jujubes, qui sont en abondance dans la zone mais récoltés uniquement pour la consommation locale.

Face à cette situation, différentes solutions peuvent être proposées. Par exemple, la mise en place d'une filière d'exportation des produits (transporteur local) dans les centres urbains voisins, ou bien l'organisation de bourses céréalières directement dans la zone (venue des acheteurs dans les villages). Néanmoins, quel que soit l'option choisie, cette action doit répondre à plusieurs objectifs :

- éviter des pénuries dans certains villages ou centres urbains et le gâchis dans d'autres,
- assurer des revenus complémentaires aux populations locales,
- stimuler l'activité agricole locale,
- favoriser les rencontres et échanges entre producteurs.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Identification des lieux d'offre et de demande des différents produits agricoles
- 2) Elaboration d'un plan d'exportation et de commercialisation
- 3) Mise en place des circuits de distribution
- 4) Conception d'outils d'évaluation de l'action

MAITRE D'OUVRAGE

GIC + Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

SSA

- ✓ ANCAR
- ✓ IMF
- ✓ ARD

Zord

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification offre / demande			x				
Elaboration d'un plan d'exportation / commercialisation			x				
Evaluation suivi				x			x

DL27

Formation en couture / teinture / coiffure
et autres activités féminines

Priorité
2



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Une des principales demandes des groupements féminins de la zone est d'acquérir de réelles compétences dans les domaines de la couture, la teinture, la coiffure et autres activités féminines. En effet, très peu d'opportunités leur sont offertes pour se d'apprendre ou de se perfectionner, et ainsi de pouvoir tirer profit de leurs productions artisanales. Pourtant, de réelles traditions existent localement, comme la broderie ou la fabrication de savons, qui sont le véritable reflet de la culture du Boundou et qui pourraient être développées davantage.

Des formations spécifiques destinées aux femmes permettrait donc de renforcer la compétence de ces dernières, voire de créer de nouvelles activités. Dans le cadre de la réserve, il est envisagé de développer un tourisme de découverte, aussi bien de la nature que des traditions locales. Les produits artisanaux locaux pourraient ainsi être valorisé par une filière de commercialisation équitable. Par ailleurs, des formations en cuisine permettrait de proposer aux visiteurs des plats locaux mais variés et équilibrés.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Cibler les formations souhaitées en fonction des groupements féminins (GPF)
- 2) Identifier les formateurs potentiels selon les activités choisies par chaque GPF
- 3) Réaliser des sessions de formations, selon les activités

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + Groupements féminins

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

CSA

- ✓ CADL
- ✓ CRETEF
- ✓ PROMER

Nord

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Concertation avec les GPF		x	x	x			
Sessions de formations			x	x	x	x	x

DL28

Création d'une unité de transformation laitière

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

L'élevage constitue l'une des activités principales de la zone.

A l'image de l'agriculture, cette activité reste traditionnelle et donc peu valorisée au regard potentialités. En effet, les familles pratiquant un élevage de prestige et possédant toutes d'immenses troupeaux, la valorisation des produits laitiers est une réelle opportunité. Une très grande quantité de lait est produite et consommée directement pendant l'hivernage, mais n'est plus disponible pendant la saison sèche du fait du manque de nourriture pour le bétail.

La création d'une unité laitière dans cette zone permettrait d'éviter une perte importante de ce produit, de satisfaire les besoins réels en terme de consommation pendant et après l'hivernage, et d'assurer aux éleveurs des revenus supplémentaires. Cette action implique obligatoirement la prise en compte de l'ensemble de la filière, depuis la gestion des troupeaux (nourrissage pendant la saison sèche jusqu'à l'étude des produits laitiers possibles (lait, lait caillé, fromage, beurre de vache...)).

Il faut noter que la valorisation du lait de vache, de chèvre et de brebis est envisageable.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Identifier les zones d'offre et de demande de lait dans la réserve
- 2) Conception technique du projet de « création d'une unité de transformation laitière »
- 3) Acquisition du matériel technique pour mener à bien cette activité
- 4) Mise en place des dispositifs de collecte et de vente du lait et de ses produits dérivés (dans la zone et ultérieurement au-delà)
- 5) Evaluation de l'impact en terme de développement local du territoire concerné

MAITRE D'OUVRAGE

Les Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
S
A

- ✓ ANCAR
- ✓ PROMER
- ✓ Maisons des éleveurs
- ✓ DIRFEL

N
o
r
d

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification offre /demande			x				
Conception du projet			x	x			
Acquisition du matériel				x			
Evaluation de l'activité							x

DL29

Promotion de l'aviculture moderne

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Traditionnellement, les populations locales élèvent quelques poules au sein des concessions familiales. Cet élevage n'est cependant pas très développé et les poulets ne sont destinés qu'à la consommation familiale lors d'événements particuliers (accueil d'un invité...). Les œufs ne sont quasiment jamais prélevés pour la consommation directe. Les poulaillers ne sont généralement que des petits abris en briques locales peu confortables (chaleur, petite taille...). Par ailleurs, les poules vagabondant librement dans les cours, il se pose un problème d'hygiène qui décourage certaines personnes de se lancer dans cette activité.

Cependant, la volaille pourrait constituer une source de protéine plus régulière pour les populations (en complément de l'action **DL30**) si cet élevage était mieux géré. L'aménagement de poulaillers, l'introduction de coqs raceurs, une alimentation spécifique... permettrait d'améliorer considérablement les conditions d'élevage. De plus, les éleveurs pourraient en tirer une source de revenus supplémentaire en vendant certains sujets localement voire dans les centres urbains voisins.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

1) Etat de lieu de l'aviculture dans la zone

- Cibler les personnes pratiquant cette activité et motivée pour l'améliorer
- Etudier les pratiques actuelles d'élevage

2) Etablir un protocole d'élevage dans la zone

- Types d'aménagements possibles, nourriture appropriée, introduction de races particulières...

3) Etudier une filière de commercialisation

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
d
d

- ✓ ANCAR
- ✓ PROMER
- ✓ Maisons des éleveurs
- ✓ DIRFEL

N
o
d

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etat des lieux de l'aviculture		x					
Etablissement d'un protocole d'élevage		x					
Mise en place du protocole			x				

DL30

Création d'unité d'élevage d'animaux sauvages

(pintades, petits mammifères...)

Priorité
1



VOIR MB15
et MB16

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Les populations locales, malgré leurs grands troupeaux de vaches et de petits ruminants, sont confrontées à un manque de protéines dans leur alimentation quotidienne. En effet, le cheptel étant un bien familial non destiné à l'abattage, les villageois agrémentent parfois le plat de riz avec de la viande de brousse, rapportée par le chasseur du village. De plus, les jeunes et les enfants s'amuse fréquemment à tuer de petits mammifères ou des oiseaux, qu'ils apprécient de faire griller une fois la proie attrapée.

La création d'unités d'élevage d'animaux sauvages, permettrait donc de fournir aux villageois une source de protéine animale, tout en créant un revenu pour l'éleveur (celui-ci pouvant vendre ses animaux dans les villages et centres urbains voisins). Différentes espèces pourraient ainsi être élevée, en captivité ou semi captivité, dans certains villages de la réserve. Cependant, qu'il s'agisse d'espèces locales (pintade, porc-épic) ou d'espèces introduites (autruche, aulacode,... ?), il faudra étudier chaque proposition et veiller à ce que leur élevage n'ait pas de répercussion sur l'environnement de la réserve (risque de prolifération d'une espèce envahissante, risque de mixité génétique pour une espèce locale...).

Lien avec la réserve

Pintades, francolins, porcs-épics et parfois des gazelles, se sont les principales espèces ciblées par les chasseurs locaux. Cette activité étant pratiquée de manière illégale, il s'agit de braconnage, et elle a de graves conséquences sur la survie des populations de ces espèces. En particulier pour les mammifères, dont les populations sont en déclin dans toute la zone, l'abattage d'un seul individu (surtout s'il s'agit d'une femelle) peut être à l'origine de la disparition locale de l'espèce.

La cause principale du braconnage étant la recherche de viande de brousse, la création d'élevage d'animaux sauvages pourrait donc être une solution pour faire cesser cette activité. L'implication directe des chasseurs dans cette activité serait un gage supplémentaire de l'arrêt du braconnage.



LOCALISATION
Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

1) Elevage de pintade

Plusieurs expériences ayant déjà été menées avec succès dans la région, il s'agira :

- De cibler les personnes locales intéressées (braconniers, jeunes au chômage...)
- D'établir un protocole d'élevage spécifique (aménagements, matériel, nourriture...) en collaboration avec les partenaires déjà impliqués dans ce domaine

2) Elevage d'autres espèces

Il convient de définir :

- Quelles espèces peuvent être choisies dans la zone
- S'informer sur les expériences similaires en Afrique de l'Ouest
- Cibler une ou deux personnes locales motivées pour un élevage test

Si l'expérience fonctionne, d'autres élevages pourront être lancés, notamment dans la zone périphérique.

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
S
d

✓ PROGEDE

N
o
r
d

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Elevage de pintade :							
étude/protocole		x					
Mise en place des élevages			x	x			
Elevage d'autres espèces :							
Etude/Protocole				x			
Elevage test						x	

DL31

Amélioration des techniques de pêche

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Dans la réserve, la pêche est principalement pratiquée le long de la Falémé (rivière quasi-permanente) et dans le barrage de Belly. Les techniques employées sont le filet dormant, l'épervier et quelques pièges, techniques basiques et peu sélectives. De plus, la pêche s'effectue toute l'année, sans respecter de repos biologique. En conséquence, la plupart des prises sont des alevins ou des poissons de petite taille, sans discernement des espèces.

Le poisson constitue une source de protéine animale complémentaire, permettant de varier les repas. De plus, il s'agit d'une source de revenu pour certains villageois, qui pratiquent souvent cette activité en parallèle de leur métier d'agriculteur. Une réflexion sur les améliorations possibles des techniques de pêche doit donc être entamée afin d'optimiser les prélèvements sans mettre à mal les populations de poissons.

Lien avec la réserve

Dans un écosystème d'eau douce non permanent, le maintien des populations de poissons est une question délicate. En fonction de la période de l'année, et en fonction de leur mode de reproduction, les poissons migrent entre le lit principal de la rivière et les marigots à l'intérieur des terres. Lorsque la saison sèche arrive et que l'eau se retire, certains poissons se retrouvent alors bloqués dans les mares temporaires, et meurent si celle-ci vient à tarir.

La surveillance du stock d'alevins, mais aussi le maintien de gros poissons (au potentiel reproducteur important) sont donc indispensables à la survie de ces poissons d'eau douce. Une pêche organisée, respectant les repos biologiques pendant les périodes de reproduction, doit donc être mise en place.



LOCALISATION

Belly, Toumboura, Sansanding, Goundafa

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Etat des lieux de la pêche dans la zone
- 2) Sessions de formation des pêcheurs

3) Suivi de l'activité

- Respect des règles, stock d'alevins, présence de certaines espèces...

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
d
a

- ✓ Service de la pêche
- ✓ PNNK
- ✓ Wula Nafaa

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ Etude, formation et achat de matériel (filets...) : forfait de 13000 euros pour l'ensemble des villages concernés.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etat des lieux de la pêche		x					
Session de formation		x	x				
Suivi de l'activité				x	x	x	x

DL32

Introduction de la pisciculture

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Dans la réserve, la pêche est principalement pratiquée le long de la Falémé (rivière quasi-permanente) et dans le barrage de Belly. Cependant, les principales prises sont de petits poissons, occasionnellement vendus et préparés dans les villages voisins afin d'agrémenter les plats quotidiens.

En parallèle de l'amélioration des techniques de pêche (voir DL31), il pourrait être envisagé de créer des bassins destinés à la pisciculture familiale. Cette pratique permettrait de produire des poissons en petite quantité, à l'endroit même où ils seraient consommés. La pisciculture permettrait donc de fournir localement du poisson, de manière plus régulière et de meilleure qualité nutritionnelle (poissons plus gros).

Lien avec la réserve

Dans un écosystème d'eau douce non permanent, le maintien des populations de poissons est une question délicate. En fonction de la période de l'année, et en fonction de leur mode de reproduction, les poissons migrent entre le lit principal de la rivière et les marigots à l'intérieur des terres. Lorsque la saison sèche arrive et que l'eau se retire, certains poissons se retrouvent alors bloqués dans les mares temporaires, et meurent si celle-ci vient à tarir.

La surveillance du stock d'alevins, mais aussi le maintien de gros poissons (au potentiel reproducteur important) sont donc indispensables à la survie de ces poissons d'eau douce. La pisciculture familiale, à petite échelle, permettra de mieux gérer les prélèvements sur les populations sauvages.



LOCALISATION

Axes Goudiry-Koussan-Toumboura, Goudiry-Dougué-Talibadji, Koussan-Didé-Bancouba

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Identification d'éleveurs potentiels
- 2) Elaboration d'un protocole d'élevage
- 3) Mise en place d'un élevage test
- 4) Suivi de l'élevage

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
u
d

- ✓ Service de la pêche
- ✓ PNNK
- ✓ Wula Nafaa

N
o
r
d

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification des éleveurs potentiels				x			
Elaboration d'un protocole d'élevage					x		
Mise en place d'un élevage test						x	
Suivi de l'activité							x

DL33

Initiation à l'apiculture moderne

Priorité
1



VOIR MB07

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

La récolte du miel est une tradition dans la zone, comme dans toute la région. Dans chaque village, un ou plusieurs récolteurs exploitent les ruches naturelles situées dans les creux des arbres ou dans les termitières. Le miel ainsi collecté est consommé localement, ce produit étant très apprécié par la population qui le recherche pour ses qualités nutritionnelles. L'apiculture traditionnelle (avec des ruches en bidon ou en rondin de bois) n'est pratiquée que par une seule famille du petit village de Gonguédji, qui arrive par cette activité à subvenir à ses besoins en sucre pour toute l'année.

Compte tenu de la forte demande de la population et du potentiel de la zone en espèces végétales mellifères, le développement de l'apiculture peut facilement et rapidement être mis en œuvre. Cette activité est d'autant plus intéressante dans le cadre de la réserve qu'elle participe à la protection du milieu (voir ci-dessous).

L'installation de ruches kenyanes, ayant déjà fait leur preuve dans la région pourrait alors être envisagée, tout comme le maintien des ruches traditionnelles. Dans les deux cas, l'acquisition de matériel de récolte permettrait de mettre fin aux pratiques destructrices du milieu. La valorisation du miel serait également possible au travers l'installation de miellerie, et constituerait une activité nouvelle et organisée, source de revenus dans la zone.

Lien avec la réserve

L'introduction de l'apiculture est, à plusieurs titres, bénéfique pour l'environnement. Tout d'abord, les méthodes apicoles modernes mettent fin aux techniques traditionnelles de récoltes par **le feu** : le récolteur met généralement le feu au pied de l'arbre, afin de faire fuir les abeilles le temps du prélèvement. Outre le fait que cette méthode risque de tuer les essaims, un feu non maîtrisé peut être à l'origine d'un feu de brousse important.

De plus, l'apiculteur doit prendre soin de ses abeilles comme de son environnement : il doit préserver les **espèces ligneuses mellifères** et veiller à conserver des **points d'eau** à proximité des ruches. Ainsi, l'apiculteur est attentif à toute pression que pourrait subir le milieu, qu'il surveille en même temps que sa propre activité.

Enfin, la présence des abeilles est un atout pour la biodiversité, en favorisant la **pollinisation entomophile** des ligneux et des herbacées.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Diagnostic de l'activité apicole dans la réserve
- 2) Organisateur des apiculteurs locaux
- 3) Formation des apiculteurs locaux
 - Sur les techniques de production (période d'essaimage), en octobre-novembre
 - Sur les techniques de récoltes, en avril
- 4) Installation et suivi des ruchers
- 5) Aide à l'acquisition de matériel de récolte
- 6) Mise en place d'une unité de récolte, de conditionnement et/ou de conservation
- 7) Intégrer l'activité dans le cadre de la réflexion sur le label « Boundou » (voir DL45)
- 8) Valoriser les produits dérivés (cire, gelée royale, pollen...) et améliorer les techniques

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
A
D

- ✓ PROGEDE
- ✓ Eaux et Forêts
- ✓ FFEM

N
o
r
d

- ✓ SAD

BUDGET ESTIMATIF

✓ Phase 1 (diagnostic, formation apiculteur, acquisition de matériel) : 10 000 €

Cette phase doit être réalisée au cours d'une année, d'octobre à octobre. Ce budget correspond à l'état des lieux initial, la formation de 30 apiculteurs et à l'acquisition d'un lot test de matériel de production et de récolte.

Le budget des phases suivantes dépendra des choix stratégiques et de la dynamique locale autour du projet (renforcement du matériel apicole, formation d'un 2^e groupe d'apiculteur, construction d'une miellerie...)

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Diagnostic apicole	x						
Formations	x	x	x				
Installation ruchers / Equipements		x	x	x			
Construction d'une miellerie			x	x			
Valorisation / Amélioration				x	x	x	x
Suivi de l'action		x	x	x	x	x	x

Remarque : Ce calendrier est à titre indicatif et reflète l'évolution du projet étape par étape.

DL34

Développement de l'accueil chez l'habitant

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Dans l'optique de développer un tourisme naturaliste et de découverte au sein de la réserve, la rencontre avec les populations locales est capitale. En effet, la découverte du mode de vie des populations, de leurs cultures et de leurs traditions, est indissociable de la découverte de leur environnement naturel et permettra de mieux comprendre la réserve naturelle communautaire. Ainsi, un touriste accueilli chez l'habitant sera immergé dans l'esprit du Boundou. Ces structures d'accueil seraient également un moyen d'hébergement pour les membres de l'équipe technique de la réserve et les partenaires de passages.

Avec l'aide des migrants, certains villages ont déjà fait des efforts en ce sens en démarrant la construction de « cases d'hôtes » au sein des concessions familiales, réservées à l'accueil d'étranger. En fonction de l'implication de certaines familles, il serait envisageable de développer ce type d'accueil dans plusieurs villages, afin de permettre aux visiteurs de passer du temps dans les différentes zones de la RNC. Une organisation de l'ensemble des familles devra être mise en place afin d'harmoniser l'offre d'hébergement dans la réserve. De plus, une formation sera nécessaire pour les familles d'accueil afin de mettre les visiteurs dans des conditions confortables tout en restant simples.



LOCALISATION

Les villages intéressés

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Etude préalable** : Cibler les familles volontaires dans la réserve ou un espace communautaire
- 2) **Aménagements des concessions** :
 - Aide à la construction des cases d'accueil / sanitaires
 - Formation des familles d'accueil (accueil, hygiène, cuisine...)
- 3) **Organisation d'un réseau d'accueil chez l'habitant dans la RNC**

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
u
d

- ✓ ARD
- ✓ Associations villageoises

N
o
r

- ✓ Migrants

BUDGET ESTIMATIF

Afin d'inciter les populations, la construction de 2 structures d'accueil communautaires pourrait être envisagée dans les villages les plus fréquemment visités.

- ✓ **Construction de 2 blocs de 2 cases traditionnelles équipées** : 1200 € au cours des 2 premières années.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etude préalable		x					
Aménagements / Formation		x	x	x			
Création d'un réseau de la RNC			x	x			

DL35

Création d'un campement privé « label Boundou »

Priorité
1

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Afin de proposer différentes solutions d'accueil touristique dans la réserve, la création d'un campement privé serait complémentaire à l'accueil chez l'habitant proposé dans les villages (voir DL34). Ce campement, qui serait situé de préférence à l'écart des villages et au niveau d'un site agréable, permettrait au visiteur d'être en contact direct avec le milieu naturel. Il offrirait ainsi des possibilités d'observation de la faune à proximité et serait un point de départ d'excursions dans différents lieux de la réserve. Par ailleurs, ce campement pourrait présenter un accueil plus confortable.

Toutefois, pour respecter l'esprit de la RNC du Boundou, le campement devra se conformer à un cahier des charges précis visant à réduire au maximum la pression sur l'environnement : utilisation d'énergie renouvelable, gestion des déchets, respect des règles de circulation dans la réserve, architecture qui s'insère dans le paysage...



LOCALISATION

Zone de la Falémé de manière prioritaire

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Etude préalable** : Cibler un gérant potentiel et un site approprié
- 2) **Définir un cahier des charges « label Boundou »**
 - Règles d'aménagement (architecture, matériaux, énergie...)
 - Règles de fréquentation de la réserve
- 3) **Construction du campement**

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

SSA

- ✓ TK
- ✓ ICD
- ✓ Association des amodiataires
- ✓ ARD

Nord

- ✓ Migrants

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etude préalable		x					
Définition du cahier des charges			x				
Construction du campement				x			

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Le développement local est basé sur plusieurs leviers dont les plus importants sont L'organisation des populations, le renforcement des capacités et le soutien financier. Dans la zone si on peut noter un minimum d'organisation et de capacité de production, aucun mécanisme de financement local n'existe. La population ignore les possibilités que leur offre la caisse du crédit mutuel basée à Goudiry et les conditions d'accès au financement que propose le C.M.S sont inaccessibles aux populations de la zone. L'existence de système de financement alternatif, même informel (crédit revolving), n'a pas été noté dans la zone. Ainsi aucune initiative économique n'est soutenue financièrement.

Le taux de pauvreté des populations étant élevé, les plans de préservation et de développement mettent l'accent sur l'amélioration de l'économie locale pour renforcer la mobilisation des actions dans la préservation, la restauration et la valorisation des ressources.



LOCALISATION
Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Etude sur les filières économiques et les mécanismes de financement
- 2) Evaluation des besoins en financement
- 3) Mise en place de fonds d'appui aux initiatives économiques locales
- 4) Conception de manuels de procédure
- 5) Mise sur pied d'un comité d'octroi du crédit et formation des membres
- 6) Suivi du crédit

ALTERNATIVE

- Négocier une convention de financement auprès du C.M.S
- Déposer un fonds de garantie
- Susciter des demandes de financement dans la zone après l'animation et la sensibilisation

NB : cette solution n'est applicable qu'au GIE et associations de producteurs légalement reconnue et aux individuels détenteurs de registre de commerces

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
d
d
d
d
d

- ✓ ARD
- ✓ PNDL
- ✓ IMF
- ✓ ASPRODEB - CLCOP

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ Étude sur les filières porteuses = 400 €
 - ✓ Élaboration et validation du manuel de procédure = 200 €
 - ✓ Formation des membres du comité de gestion = 400 €
 - ✓ Fonds de soutien aux initiatives = voir recommandations de l'étude sur les filières
 - ✓ Ou fonds de garantie = 4500 €
- TOTAL = 5500 €**

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Sensibilisation	x						
Etude		x					
Mise en place mécanisme, procédures		x					
Financement		x	x	x	x	x	x
Suivi	x	x	x	x	x	x	x

DL37

Appui à la création ou la redynamisation d'associations et GIE (de femmes, jeunes et producteurs)

DL38

Appui à la mise en place d'un dispositif de communication et de cadre communautaire de concertation

Priorité
1

DL39

Formation des leaders associatifs à la vie associative (animation, sensibilisation, gestion...)

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Dans les villages, la vie associative se caractérise par l'absence d'organe de gestion, d'objectifs et de vision de développement. Les associations recensées sont donc principalement de simples regroupements de personnes autour d'une action ponctuelle. Il n'existe pas d'association organisée autour d'objectifs de développement, disposant de bureau et autres instances. Même les structures nouvelles (association des parents d'élèves et comités de santé) se réduisent généralement au président qui agit à la demande des techniciens (directeurs, infirmiers ...).

Cette situation est fortement liée à l'absence d'un encadrement rapproché (CADL) et d'animation à la base. Elle est aggravée par le taux élevé d'analphabétisme et le manque d'ouverture (aucune référence). Afin de promouvoir l'auto développement et améliorer la participation, il est pourtant nécessaire de mettre l'accent sur la structuration des acteurs autour d'actions de développement et le renforcement de la communication et de la concertation.

Les populations vivant dans la zone restent donc passives et valorisent peu les ressources dont elles disposent, à cause du caractère individuel de la forme d'exploitation et de l'absence de réseaux d'échange et d'écoulement de la production. De plus, cette situation rend la capacité de lobbying et de plaider très faible et constitue un facteur déterminant dans le sous-équipement des producteurs et l'absence d'appui des programmes découle de cette situation.

Cette situation engendre donc des difficultés dans la mobilisation sociale. Ainsi la lutte communautaire contre la dégradation des ressources devient difficile. La surveillance reste le fait de bonnes volontés et est très peu organisée. Disposer de structures formelles et dynamiques constitue un facteur qui légitime et légalise la lutte contre les pratiques néfastes, et reste le seul moyen d'obtenir le soutien de l'état.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Animation / sensibilisation sur l'utilité des associations de développement, les possibilités et types d'associations
- 2) Appui à la mise en place des associations et des instances de gestion associatives
- 3) Constitution de dossiers et médiation auprès des autorités pour reconnaissances
- 4) Sessions de formation des leaders associatifs
- 5) Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'actions
- 6) Suivi / Appui conseil / accompagnement

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + CADL

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
S
P

- ✓ ARD
- ✓ Assistants communautaires
- ✓ PNDL
- ✓ UNFPA

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

La procédure est itérative et progressive et est liée à la dynamique locale suscitée par l'animation. Le coût est pris en compte par les actions DL 53-51-26-20

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ensemble des actions	x	x	x	x	x	x	x

DL40

Formation de matrones, d'agents de santé communautaire et auxiliaires vétérinaires

Priorité 1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

La formation de personnes locales dans le domaine de la santé est essentielle dans la zone, compte tenu de son enclavement et du faible niveau d'accès aux soins. En effet, matrones et agents de santé permettent d'assister les infirmiers des postes de santé, ou dans les villages qui n'en ont pas, ils peuvent effectuer les premiers soins de base. La création de cases de santé dans plusieurs villages (voir DL10) nécessitera de former des agents pour les gérer.

Par ailleurs, les soins vétérinaires sont quasiment absents de la zone. La formation d'auxiliaires vétérinaires permettrait de sensibiliser les populations sur la nécessité de suivre le bétail (vaccins, soins...).



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

1) Etat des lieux de la zone :

- Nombre de personnes formées dans la zone et leur niveau de formation
- Evaluer le besoin en personnes ressources supplémentaires

2) Sessions de formation :

Sur zone ou dans les centres de santé urbains, en fonction des cas.

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + Comités de santé

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
S
d

- ✓ UNFPA
- ✓ Districts sanitaires

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ Formations : forfait initial de 4000 € au cours des 2 premières années.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etat des lieux		x					
Sessions de formation		x	x	x			

DL41

Equipement des comités de vigilance (matériel de lutte contre les feux, moyens de communication, de locomotion...)

Priorité
1

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Les comités de vigilance créés dans les 4 secteurs de la réserve devront être équipés afin de mener à bien les tâches qui leur seront confiées. Pour la surveillance de la réserve, des moyens de locomotion et de communication seront nécessaires, et pour lutter contre les feux de brousse, du petit matériel de travaux devront être à disposition de chaque comité. Les comités seraient chargés de veiller à ce matériel, qui serait à la disposition des villages rattachés à ces derniers. A terme, il serait plus efficace que chaque village dispose de son propre matériel.

Il est également important que les comités de vigilance soient responsabilisés sur l'entretien du matériel. En effet des villages disent avoir déjà reçu du matériel, notamment contre les feux de brousse, qui n'est aujourd'hui plus en état de fonctionner faute d'un entretien adéquat.



LOCALISATION

Koussan, Toumboura, Didé, Talibadji, puis autres villages au fur et à mesure

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Acquisition du matériel**
- 2) **Elaboration de règles d'utilisation, d'entretien et de gestion**

ACTEURS ET PARTENAIRES POTENTIELS

✓ **CORENA, Eaux et Forêts**

FINANCEMENT

Le budget d'acquisition du matériel est prévu dans les fiches **GT08** (locomotion), **GT09** (communication), **GT12** (habillement) et **GT13** (matériel de petits travaux) du plan de préservation.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Acquisition de matériel Comités		x					
Acquisition de matériel Autres villages			x	x	x	x	x
Elaboration de règles d'usage		x					

DL42

Création de pépinières villageoises (essences fruitières et forestières...)

Priorité
 1



VOIR MB04
 et MB05

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

La sécheresse, l'exploitation forestière, les coupes de bergers... les arbres de la zone sont soumis à de fortes pressions et le milieu s'est rapidement dégradé au cours des dernières décennies. Les savanes arbustives s'éclaircissent, certaines espèces se font rares ou disparaissent même de la zone. Les villageois sont donc confrontés à de multiples problèmes : difficulté de trouver des produits forestiers pour leur consommation familiale, ouverture du milieu le rendant sensible aux feux de brousse et à l'érosion, exposition des villages au vent et à la poussière...

La création de pépinières villageoises permettrait d'obtenir de jeunes plants destinés à différentes utilisations. Certaines espèces forestières rares pourraient être replantées dans la réserve afin de renforcer les populations présentes, d'autres espèces pourraient être plantées comme haie vive autour des villages, et des arbres fruitiers (manguiers, papayers, citronniers...) plantés au sein des villages permettraient de varier l'alimentation des familles.

Lien avec la réserve

De nombreuses espèces de ligneux, autrefois présentes dans la zone sont devenues rares. Ces arbres sont exploités pour leur bois, leurs fruits ou bien pour leurs vertus thérapeutiques, et sont aujourd'hui menacés dans la zone voir au-delà : citons le palmiers rônier, le néré, le fromager, le vène, le dimb... Le renforcement des populations de ces espèces, couplée avec des actions de sensibilisation des villageois, permettrait d'éviter leur disparition au niveau local.

En ce qui concerne les arbres fruitiers, leur présence dans les villages serait un plus non seulement pour les habitants, mais aussi pour la faune sauvage : petits mammifères frugivores (dont les chauves-souris), oiseaux nectarivores. Pour certaines espèces forestières dont la pollinisation est effectuée par ces animaux, leur présence est donc favorable au maintien de ces espèces (par exemple le fromager, pollinisé uniquement la nuit par les chauves-souris).

Dans le cadre du projet d'apiculture de la réserve (voir DL33), des espèces mellifères pourraient également être entretenue dans les pépinières villageoises.



LOCALISATION

Villages centre et autres si volontaires

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Identifier les villages volontaires pour créer des pépinières
- 2) Proposer un plan d'aménagement pour les pépinières (principales et secondaires)
- 3) Réalisation des pépinières
- 4) Formation des responsables des pépinières
- 5) Suivi / Evaluation de l'action

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
A
S

- ✓ Eaux et Forêts
- ✓ CORENA
- ✓ Wula Nafaa

N
o
r
d

- ✓ PNR Millevaches

BUDGET ESTIMATIF

Pour une étude préliminaire, voir avec le PNR Millevaches

Comme première action, la rénovation du site de Linguekone peut être envisagée (surcreusement des puits maraichers, 5000 €)

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification des villages volontaires		x					
Plan d'aménagement		x					
Réalisations			x	x			
Formations			x	x			
Suivi / Evaluation					x		x

DL43

Mise en place de parcours de bétail et de couloir de passage des transhumants

Priorité
1



VOIR MB09

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

L'élevage de bovins et de petits ruminants est pratiqué traditionnellement dans la zone. A ce cheptel déjà important viennent se rajouter les troupeaux des transhumants, qui descendent chaque année vers le sud en traversant toute la région. La pression sur le milieu est donc très importante, particulièrement pendant la saison sèche où le manque de fourrage pousse les bergers à couper les arbustes afin d'en donner les feuilles à leur bétail. Ainsi, la savane arbustive s'appauvrit d'année en année et sa capacité de charge du bétail diminue, alors que la pression, elle, ne fait qu'augmenter.

Afin de mieux gérer le potentiel de la zone en terme d'élevage, la détermination de pâturages naturels et la création de parcours de bétail est donc nécessaire. Le classement des ces zones est une compétence des collectivités locales, selon les termes du Décret n° 80-268 du 10 mars 1980 portant organisation des parcours de bétail et fixant les conditions d'utilisation des pâturages. Cette démarche doit concerner non seulement le territoire de la réserve, mais aussi la zone périphérique, afin d'appréhender le problème de l'élevage d'une manière globale.

Lien avec la réserve

L'élevage étant une des activités principales de la zone, dont l'impact sur l'environnement est indéniable, sa maîtrise spatiale est d'une importance capitale pour la bonne gestion de la réserve. La réglementation de l'élevage et de la transhumance permettra :

- De **diminuer la pression au niveau de certains sites sensibles** de la réserve, et en particulier des mares (érosion des berges, surpâturage, piétinement...).
- D'une manière générale, d'**éviter le surpâturage** en définissant chaque année des zones d'élevage et des zones de repos.
- De **canaliser le bétail et les bergers**, notamment les transhumants, afin d'éviter les dégradations (coupes, feux) lorsqu'ils se rendent aux pâturages et aux points d'eau.
- De **protéger certaines espèces de ligneux menacés** par les coupes des bergers (*Acacia seyal*, *Adansonia digitata*...).
- D'**éviter la compétition avec la faune sauvage** au niveau des sites d'intérêts écologiques de la réserve (disponibilité des pâturages, tranquillité des lieux)



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

1) Réunions de concertation

Elles doivent avoir lieu à différents niveaux :

- **Au niveau intervillageois (comités de vigilance)**, pour définir les règles d'élevage qui seront appliqués par les villages partageant le même terroir, dans la réserve et dans la zone périphérique.
- **Au niveau de la communauté rurale**, pour une définition des pâturages et des couloirs (futurs délibérations du conseil rural).
- **Au niveau de l'arrondissement**, pour une harmonisation globale.

Cette phase doit intégrer un travail avec les services de l'élevage et des Eaux et forêts afin de prendre en compte toutes les contraintes écologiques

2) Délibération des conseils ruraux sur les zones définies précédemment

3) Inclusion des zones définies et du règlement dans le code local de bonne conduite de la réserve

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
S
D

- ✓ Service de l'élevage
- ✓ FFEM
- ✓ CADL
- ✓ CORENA
- ✓ ARD

N
o
r
d

- ✓ CG38/ DAT- Env

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ **Sensibilisation / Concertation** : Organisation d'un CDD spécifique sur ce thème = 1250 euros

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Réunion de concertation	x	x					
Délibérations des CR		x					
Inclusion dans le code local de bonne conduite		x					

DL44

Promotion de l'artisanat local et valorisation des savoir-faire

 Priorité
1


CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Dans les villages de la réserve, l'artisanat est bien présent mais peu valorisé. En effet, hommes et femmes fabriquent des objets du quotidien avec des matériaux locaux en fonction de leurs besoins (poteries, chaises, bancs, mortiers, hamacs...) et réalisent leurs habitations selon un savoir-faire local. Certains objets à valeur culturelle sont également fabriqués localement (tambours d'appel villageois...). Seuls quelques rares menuisiers, bijoutiers et forgerons vivent de la vente de leurs produits soit localement (bijoux) ou dans les villes voisines (meubles en bois local).

Ces produits artisanaux reflètent une véritable richesse culturelle qu'il serait intéressant de valoriser, d'autant plus que les savoir-faire sont de moins en moins transmis aux générations actuelles et tendent à disparaître. Des actions de pérennisation de ces potentiels locaux sont aujourd'hui souhaitables pour préserver la richesse culturelle de cette zone mais aussi pour créer et entretenir des sources de revenus pour les populations. L'ouverture de la réserve aux visiteurs serait également un atout pour faire connaître ses produits, et les valoriser par un label « Boundou » (voir DL45).



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Identification des potentialités artisanales de la zone** (métiers, groupements professionnels...)
- 2) **Sensibilisation des artisans** (valorisation de leur savoir-faire, organisation locale...)
- 3) **Mise en place d'une filière artisanale**
 - Identification des débouchés potentiels pour les produits artisanaux de la zone
 - Mise en place de circuits de distribution à différents niveaux (régional, national...)
- 4) **Evaluation des retombées économiques et financières de l'action**

MAITRE D'OUVRAGE

Associations d'artisans

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

- ✓ Kora
- ✓ Chambre des métiers

- ✓ PNR Millevaches

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification des potentialités			x				
Sensibilisation des artisans			x				
Mise en place d'une filière artisanale				x	x	x	
Evaluation							x

DL45

Conception, déploiement et valorisation du label « RNC du Boundou »

 Priorité
1


CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Le Boundou, s'étendant sur une grande partie de la région de Tambacounda, est encore aujourd'hui un territoire auquel s'identifient nombre de citoyens Sénégalais. Il renvoie à la diversité ethnique et culturelle de cette partie du Sénégal, atout réel pour ce territoire dans un objectif de développement.

Le projet de création d'une réserve naturelle communautaire a pris une dimension supérieure lorsqu'il fut associé à ce facteur identitaire du Boundou. Il en ressort aujourd'hui une véritable adhésion et une reconnaissance des populations concernées. Ces dernières s'engagent à protéger leur environnement et à mener leurs activités de façon à minimiser l'impact sur le milieu. Ainsi, les produits artisanaux, agricoles, forestiers... issus des villages respectant les objectifs de la réserve pourraient prétendre à l'obtention d'un « label RNC du Boundou ».

Ce label permettrait :

- De faire connaître ce territoire et ses richesses (niveau régional, national, voir hors du Sénégal par le tourisme)
- De valoriser les artisans locaux et les encourager développer leurs activités,
- De donner une plus-value à certains produits (notion de qualité, d'exception...)



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Identification des produits susceptibles d'être labellisés**
- 2) **Elaboration d'une charte RNC du Boundou**
- 3) **Conception du logo du Label** (concours entre créateurs ?)
- 4) **Mise en œuvre d'un plan de labellisation** (travail en concertation avec les services techniques et celui du tourisme)
 - Identification des sites de déploiement (niveau national et international)
 - Stratégie de communication
- 5) **Evaluation et suivi des retombées de l'action**

MAITRE D'OUVRAGE

Association des artisans + Organisations professionnelles

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

 S
S
d

- ✓ Kora
- ✓ Chambre des métiers
- ✓ Services techniques de l'état

 N
o
r
d

- ✓ PNR de Millevaches

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Elaboration d'une charte				x			
Plan de labellisation					x		
Evaluation							x

DL46

Réalisation d'un film « Projet »

Priorité
1



CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

La Réserve Naturelle Communautaire du Boundou est un projet qui, partant d'une volonté locale de préserver la nature par la reconversion d'une zone de chasse en réserve, a évolué en un projet global tenant compte du développement des villages environnants. Il s'agit d'une véritable aventure, née dans le cadre de la coopération Isère-Tambacounda, et impliquant non seulement les collectivités locales mais aussi les institutions régionales.

La réalisation d'un film, à la fois témoin et mémoire de ce projet, permettrait de valoriser cette expérience unique, et que l'on souhaite exemplaire. Plus précisément il permettrait :

- de garder une image de la réserve à ces débuts, témoin des sites remarquables, de la faune et la flore, mais aussi des pressions exercées par les hommes sur l'environnement,
- de conserver la mémoire de ces habitants concernant le milieu naturel et leurs traditions,
- de mettre en valeur l'implication des populations locales et leur volonté de protéger leur environnement,
- de faire connaître les clubs nature et la manière dont l'éducation peut intervenir dans la protection de l'environnement,
- de retracer l'ensemble du processus afin d'encourager des expériences similaires.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Rédaction d'un projet de réalisation du film et choix d'un prestataire
- 2) Recherche d'un financement
- 3) Réalisation/Montage
- 4) Diffusion (par ex. réalisation de DVD)

MAITRE D'OUVRAGE

GIC de Bakel

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
d

✓ Université de Dakar

N
o
r

✓ C&I Nu, Isère France
✓ CG38 Coop, Isère FRANCE

BUDGET ESTIMATIF

✓ Tournage/Montage : 12000 €

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Réalisation/Montage	x	x					
Diffusion			x				

DL47

Formation des élus et chefs de villages sur leur rôle et leurs responsabilités (textes de loi)

Priorité
1

DL48

Formation des PCR, ASCOM, chefs de villages et animateurs relais sur la gestion de l'état civil

CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

La réserve se situe sur le territoire de quatre communautés rurales, qui viennent soit de naître soit de mettre en place les organes délibérant à l'issue des dernières élections de mars 2009. Dans tous les cas on note la présence de nouveaux élus et d'anciens élus qui ne connaissent ni les textes de lois ni le mode de gestion des collectivités locales. De plus, la position traditionnelle des chefs de villages, non-conforme à l'esprit de décentralisation, freine le processus et complique la gouvernance locale.

L'absence d'encadrement rapproché et le taux élevé de l'analphabétisme des leaders ne contribuent pas à améliorer la situation. Ainsi le processus de prise de décision est grippé et les organes de gestion des collectivités locales restent dépendants de l'extérieur (administration, services d'encadrement). Cette situation ne permet pas de mettre en œuvre le principe de libre administration et ne favorise pas la bonne gouvernance.

Un problème récurrent, notamment lié à cette situation, est la difficulté d'accès à l'état civil. Les élus et responsables villageois ne considèrent pas ses démarches comme étant une priorité, et sont facilement découragés par l'absence de centres secondaires et l'éloignement du centre principal de Kéniéba (50km) ou bien du tribunal départemental de Bakel (150km). Une sensibilisation est donc nécessaire, d'autant plus qu'avec le nouveau découpage des centres secondaires seront créés (voir **DL49** et **DL50**).

Lien avec la réserve

La gestion des terres, des ressources naturelles, l'aménagement du territoire et la planification sont des domaines de compétences transférés.

Le plan de préservation et d'interprétation, ainsi que les actions de développement local, ne peuvent se mettre en œuvre sans les actes pris par délibération au niveau des conseils ruraux (attributions des terres, code local, PLD, tracé de parcours de bétail, taxes locales sur la GRN, autorisation d'exploitation, comités de vigilance...). Certaines de ces compétences peuvent être cédées aux structures locales (comité de vigilance, association d'exploitants) alors que d'autres ne peuvent pas l'être.

Ainsi le projet ne peut pas se mettre en œuvre facilement si ces élus et autres leaders ne connaissent pas leurs rôles et responsabilités et ne prennent pas les actes légaux conformément à la loi et aux procédures réglementaires. De plus, la connaissance des textes liés à l'environnement est essentielle dans le cadre des actions de préservation de la réserve. En effet, si les populations locales peuvent protéger et gérer un espace naturel de leur terroir, ils doivent toujours respecter les règles nationales (code de l'environnement, code de la chasse et de la protection de la faune, code forestier...).



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Animation et sensibilisation et identification des besoins
- 2) Sessions de formation
 - Négociation d'un plan de formation (calendrier)
 - Réalisation des sessions de formation au niveau des villages centre
- 3) Mise en place d'un plan d'accompagnement pour les actes de délibération et leur mise en œuvre
- 4) Appui à la validation des règles locales et à la signature de contrats de sessions (comités de vigilance, associations d'exploitants)

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + ARD

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
C
A
D

- ✓ Wula Nafaa
- ✓ GADEC
- ✓ CADL
- ✓ PNDL
- ✓ UNFPA

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ Formation : forfait de 5000 € par communauté rurale, soit 20 000 €.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Infrastructures et Sensibilisation	x	x	x	x	x	x	x
Formation	x	x	x				
Accompagnement	x	x	x	x	x		
Appui conseil	x	x	x	x	x	x	x

DL49 Equipement des centres secondaires de formulaires, registres et de matériel adéquat

Priorité
1

DL50 Organisation d'audiences foraines

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

La réalisation de l'étude socio-économique a révélé que l'accès à l'état civil est un véritable problème dans pour plusieurs raisons :

- l'inexistence de centres secondaires dans la zone avant le nouveau découpage,
- le sous équipement des centres existants,
- l'éloignement et le coût élève des jugements (4.900 F + transport et frais de séjours à Bakel)
- la méconnaissance des procédures (voir **DL48**)
- l'absence de procédures de recensement des enfants à la naissance (carnet de village).

Cette situation constitue un handicap majeur pour la population, et notamment pour les enfants scolarisés qui ne peuvent pas entrer au collège sans extraits d'actes de naissance. Certains villageois, principalement des femmes, n'ont pas de cartes d'identité et sont privés de droit de vote.

De plus, les efforts de l'état de ces dernières années ont été réduits à néant car la majorité jugements de naissance et de mariage délivrés lors des audiences foraines n'ont pas été transcrits au niveau des centres secondaires, faute d'imprimés et registres.



LOCALISATION

Dougué, Koussan, Sinthiou Fissa, Toumboura

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) Recensement exhaustif des enfants et adultes
- 2) Formation des officiers et secrétaires d'état civil, des chefs de villages ou leurs représentants.
- 3) Mise en place des documents (cahiers de village, registres, formulaires d'extraits de naissance et mariage)
- 4) Organisation d'audiences foraines pour chaque Communauté Rurale
- 5) Tournées des ASCOM dans les villages pour l'inscription à la naissance et régularisation.

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + Chefs de village

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
u
p

- ✓ UNFPA
- ✓ CODEB
- ✓ ARD
- ✓ Tribunal départemental
- ✓ Sous-préfecture
- ✓ Assistants communautaires

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ **Identification** : à la charge des villages et des CR
- ✓ **Formation** : 300.000 F / CR x 4 = 1.200.000 F
- ✓ **Dotations en formulaires et registres et cahiers de village** : 500.000 F / CR x 4 = 2.000.000 F
- ✓ **Audiences foraines** : 200.000 F / CR x 4 = 800.000 F
- ✓ **Tournées** : à la charge des CR

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recensement	x	x					
Formation	x	x	x	x	x	x	x
Mise en place des documents		x	x				
Audiences foraines	x	x	x				
Tournées de suivi et sensibilisation	x	x	x	x	x	x	x

DL51

Appui des collectivités locales pour l'élaboration des documents de planification

Priorité
1

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

L'efficacité des processus de décentralisation passe nécessairement par la maîtrise par les élus locaux de la conduite des actions de développement à l'échelle de leurs localités. Cela implique donc de les doter de compétences techniques et de gestion, pour une bonne planification de leurs objectifs à travers l'élaboration de documents stratégiques tels les Plans Locaux de Développement (PLD).

Ce rôle qui leur dévolu par les lois et règlements est généralement très mal exécuté, du fait d'un manque de compétence des collectivités locales. Par ailleurs, il est important que les élus intègrent dans leur PLD les actions du plan de développement de la réserve qui concernent leur communauté rurale.



LOCALISATION

Toutes les communautés rurales (Koussan, Dougué, Toumboura, Sinthiou Fissa)

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

1) Identification des besoins pour chaque communauté rurale

- Les nouvelles communautés rurales créés (Koussan et Toumboura) nécessite un appui pour élaborer leur premier plan de développement local.

2) Elaboration des modules de formation

3) Organisation des séances de formation

4) Evaluation de l'action / Analyse des résultats

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + ARD

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
S
P

- ✓ CADL
- ✓ SRP
- ✓ SRAT
- ✓ PNDL

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ **Formation** : contribution de 1500 € par communauté rurale, soit 3000 €/an.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Identification des besoins	x	x					
Formations		x	x				

DL52

Appui des associations pour se doter de plan d'action et d'outils de gestion

Priorité
1

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

Un des objectifs de la décentralisation demeure le renforcement de la démocratie locale, chose qui va de pair avec la mise en place de structures associatives permettant aux populations locales d'exprimer et de défendre leurs intérêts et ainsi contribuer à la gestion de leurs localités. Cette participation nécessaire à la vie de la collectivité ne peut être effective sans le renforcement des capacités d'action de ces structures. De telles initiatives leur doteraient de compétences (techniques et de gestion) pour conduire des actions de développement tout en renforçant la démocratie locale.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Identification des structures associatives de la zone leur regroupement en catégories**
- 2) **Elaboration des modules de formation** généralistes et spécifiques (en fonction des caractéristiques et des domaines d'action des associations)
- 3) **Organisation des séances de formation**
- 4) **Evaluation de l'action par des visites de terrain / Analyse des résultats**

MAITRE D'OUVRAGE

Communautés rurales + ARD

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
u
d

- ✓ PNDL
- ✓ CADL
- ✓ Wula Nafaa
- ✓ UNFPA

N
o
r
d

BUDGET ESTIMATIF

- ✓ **Diagnostic initial** : 1200 €
- ✓ **Session de formation par zone** : 750 € par zone soit 3000 €

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Diagnostic initial	x	x					
Sessions de formation			x				

DL53

Animation, appui organisationnel et en gestion,
facilitation, planification...Priorité
1

CONTEXTE / PROBLEMATIQUE

L'une des spécificités de ce projet réside dans le fait que les populations sont parties prenantes dans du processus dès son lancement. Cette implication doit continuer notamment dans la mise en œuvre du plan de développement local pour leur permettre de suivre l'évolution de la dynamique. Une telle démarche aura pour conséquence de diffuser l'information permettant à l'ensemble des acteurs y compris les populations locales de se rendre compte des acquis du projet et mesurer le chemin à parcourir. Ces mécanismes de participation et d'implication des populations sont à mettre en place pour que les populations se sentent impliquées dans ce qui est entrain de se faire et se l'approprient. Cela reste un gage du succès de l'ensemble des actions à entreprendre dans le futur.



LOCALISATION

Tous les villages

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

- 1) **Identification des personnes ressources** pouvant servir de relais et/ou d'animateur dans la zone
- 2) **Organisation des séances de formation**
- 3) **Mise en place d'outils d'animation et de diffusion de l'information** dans la zone sur les actions qui se mettent en oeuvre
- 4) **Mise en place de dispositifs permettant aux populations de renforcer leur participation dans le projet**
 - Séances de restitution, rencontres avec les autorités et notables, usage des médias communautaires...

MAITRE D'OUVRAGE

GIC + ARD

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS

S
d
d

- ✓ CADL
- ✓ ANCAR
- ✓ BPF
- ✓ PEPAM
- ✓ ASPRODEB
- ✓ CRCR

N
o
r
d

- ✓ CG38 Coop

BUDGET ESTIMATIF

✓ Fonds d'appui général : 6000 €/an.

CALENDRIER

Action	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Appui / Suivi	x	x	x	x	x	x	x

Liste des acronymes

- A**
- AMD** : Aide Médicale et Développement
 - ANCAR** : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
 - ARD** : Agence Régionale de Développement
 - ASPRODEB** : Association pour la Promotion du Développement à la Base
 - ATR** : Agence des Travaux Routiers
- B**
- BPF** : Brigade des Puits et Forages
- C**
- CADL** : Centre d'Appui au Développement Local
 - CARITAs CRS** : Services de secours catholiques
 - CG38** : Conseil Général de l'Isère
 - CG38 Coop** : Service coopération
 - CLCOP** : Cadre local de concertation des organisations de producteurs
 - CODEB** : Collectif pour le développement du Boundou
 - CORENA** : Conservatoire de la Réserve Naturelle communautaire du Boundou
 - CR** : Communauté rurale
 - CRCR** : Cadre Régional de concertation des ruraux
 - CRETEF** : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
- D**
- DAT** : Direction de l'Aménagement du Territoire (CG38)
 - DAT Agri** : Service de l'agriculture
 - DAT Eau** : Service de l'eau
 - DAT Env** : Service environnement
 - DAT Pdd** : Programme Développement Durable
 - DAT-Symbhi** : Syndicat Mixte des bassins hydrauliques de l'Isère
 - DIRFEL** : Directoire des femmes en élevage
- E**
- ENDA** : Environnement et développement du tiers monde
- G**
- GADEC** : Groupe d'action pour le développement communautaire
 - GIC** : Groupement d'Intérêt Communautaire de Bakel et Goudiry
 - GRDR** : Groupe de Recherche et de Réalisations pour le développement rural
 - GRED** : Groupe de Recherche et de Réalisations pour l'Eco-développement
- I**
- IDEN** : Inspection départemental de l'éducation nationale
 - IMF** : Institution de microfinance
 - IREF** : Inspection Régionale des Eaux de Forêts

J **JICA** : Japan International Cooperation Agency

P **PAM** : Programme Alimentaire Mondial
PAPIL : Programme d'appui à la petite irrigation locale
PEPAM : Programme d'eau potable et d'assainissement du Millénaire
PNDL : Programme National de Développement Local
PNNK : Parc National de Niokolo Koba
PNR Millevaches : Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin
PROGEDE : Programme de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles et de Substitution
Programme national PTF : Plate-forme multi fonctionnelle
PROMER : Projet de Promotion de l'Entreprenariat Rural

S **SAD** : Syndicat apicole Dauphinois
SRP : Service Régional de la Planification
SRAT : Service Régional de l'aménagement du territoire

T **TK** : Tétraktys

U **UEMOA** : Union économique et monétaire ouest africaine
UNFPA : United Nations Population Fund
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Annexe 1

Questionnaire de l'étude socio-économique

GUIDE DE DIAGNOSTIQUE PARTICIPATIF

DATE : _____ ENQUÊTEUR : _____

1. Identification		Nom de la CR		Kooussan	
Nom du village		Kooussan			
2. Accessibilité					
2.1 Voie d'accès Piste sableuse Piste latéritique Route goudronnée	2.2 Etat des routes Bon Moyen Mauvais	2.3 Chef lieu de la CR	2.4 Village centre		
2.5 Route principale	2.6 Accessibilité en hivernage Facile Difficile Impossible	2.7 Accessibilité en saison sèche Facile Difficile	<input type="text"/> <input type="text"/>		
3. Origine et Historique du village					
3.1 Date de création du village	3.2 Nom du chef	3.3 Nom du fondateur du village	3.4 Appellation d'origine		
3.5 Signification du nom	3.6 Motifs d'installation	3.7 Activités économiques à la création du village	3.8 Activités économiques actuelles		
4. Habitat					
4.1 Occupation de l'espace Habitat groupé Habitat dispersé	<input type="text"/> <input type="text"/>	4.2 Lotissement Village loti Village non loti	<input type="text"/> <input type="text"/>		

1

5. Populations					
5.1 Nombre d'hommes Pop Total	5.3 Ethnies présentes Soninké Peuls Bambara Autres	5.4 Langues parlées Pulaar Soninké Bambara Autres	5.5 Emigration Faible Moyenne Forte	5.6 Immigration Faible Moyenne Forte	
				<input type="text"/>	
5.2 Nombre de femmes 7 villages					

6. Cheptel		
6.1 Cheptel du village Nbre de bovins Nbre d'ovins Nbre d'équins Nbre d'assins	6.2 Cheptel transhumant du village Nbre de bovins Nbre d'ovins Nbre d'équins Nbre d'assins	6.3 Cheptel transhumant arrivant Nbre de bovins Nbre d'ovins Nbre d'équins Nbre d'assins

7. Niveau d'équipement					
7.1 Equipement éducatif	Année de réalisation	Fonctionnel	Non Fonctionnel	Partenaire	Observations
Case des Tout Petits					
Ecole primaire					
Collège					
Lycée					
Ecole prof					
Centre alpha					
Ecole arabe					
7.2 Equipement de santé	Fonctionnel	Non Fonctionnel	Partenaire	Observations	
Dispensaire					
Poste de santé					
Case de santé					
Maternité					
Médecin traditionnel					
7.3 Autres Equipement	Fonctionnel	Observations			
Electrification					
Eclairage public					
Parc à vaccination					
Latrines publiques					

2

Moulins		
Marché permanent		
Maison communautaire		
Gare routière		
Autres		

8. Accès à l'eau potable						
Type d'ouvrage	Dénomination	Fonction		Pérennité		Distance au village
		F	NF	P	T	
1.	Forage motorisé					
2.						
3.	2 pompes manuelles					
4.	Puits Hydraulique					
5.						
6.						

Fonctionnalité		Non Fonctionnel		Pérenne	
Fonctionnel ...		Pérennité :		Tarissement :	

9. Problèmes clés en matière d'eau potable					
9.1 Aspects quantitatifs Suffisant Insuffisant	9.2 Aspects qualitatifs Salée Fade Douce	9.3 Existence de conflits Absence de conflits Conflits réels Conflits latents	9.4 Problèmes d'hygiène Non Oui Lesquels Point d'eau sale	9.5 Problèmes d'assainissement Non Oui Lesquels Salubrité	9.6 Maladies hydriques Non Oui Lesquels Bilharziose Paludisme

9.7 Observations :

10. ASSAINISSEMENT						
10.1 Présence de latrines publiques	10.2 Type et nombres		10.3 Causes de dysfonctionnement des latrines publiques	10.4 Gestion des déchets	10.5 Problèmes clés en matière d'assainissement	
	Traditionnel	Nb			Evacuation des eaux usées	Manque d'info et de sensibilisation
		Nb		Bac à ordures	Evacuation des ordures ménagères	Manque d'appui et d'encadrement
		Nb		Fosses	Manque de latrines	Manque de motivation des populations
		Nb		Décharge sauvage	Stagnation des eaux de pluies	Autres
	Fosse ventilée	Nb		Collecte		
	Autres	Nb		Autres		
10.7 Quelles sont, selon vous, les actions à mener dans le village ou le quartier pour l'hygiène et l'assainissement ?						
10.8 Citez les maladies les plus fréquentes ces cinq dernières années ?						

11. Situation de la femme dans le village (Focus Femme)					
11.1 Comment percevez-vous la situation de l'eau dans le village ? (Quantité, qualité...)					
11.2 Quel est l'impact de la corvée d'eau sur votre vie quotidienne ?					
11.3 Situation des femmes par rapport aux activités génératrices de revenus (maraîchage, embouchure, teinture, commerce ...)					
11.4 Ressources propres des femmes du village					
12. Dynamique associative					
12.1 Groupes socio – professionnels					
Groupes	Existe groups	Nbre de membres	Femmes	Niveau d'organisat	Partenaires
Éleveurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agro éleveurs	<input type="checkbox"/>				
Maraîchers / arboriculteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Artisans					
Autres		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

12.2 Organisation communautaire de base							
Dénomination	Activités développées	Date de création	Statut	Nbre de membre	Dont femmes	Niveau d'organisation	Partenaires

13. Environnement villageois

	DANS LE VILLAGE	NORD	SUD	EST	OUEST
Sols	Sable mou	Sol dur Pierreux	Sol dur	Sable	Sable
Espèces forestières					
Activités économiques					
Principales contraintes					
Potentialités					
Solutions					

14. Sites potentiels pour la réalisation d'ouvrages communautaires

14.1 Disponibilité	14.2 A qui appartiennent ces sites ?
15. Existence de partenaires	
15.1 Existe-t-il des projets ou des activités d'appui technique prévue par d'autres	

Intervenants ?

Oui Non

15.2 Si oui, lesquels ?

16. Degré d'engagement et de mobilisation autour du projet

17. Partenaire d'appui au développement

Dénomination	Année	Domaine	Réalisation	Appréciation de l'intervention

18. Pyramide des contraintes et solutions

N°	Contraintes	Solutions

19. Priorisation des contraintes

I.

20. Identification des personnes ressources dans le village

Nom, Prénom	Fonction	Domicile	Rôle social dans le village	Contact

Fiche d'inventaire des infrastructures de santé

Date Enquêteur

Nom du village Nom de la CR

Type :

Dispensaire Case de santé Centre de santé

Hôpital

1. Données générales

Nb de bâtiments	1.2 Nb de salles de soin	1.3 Maternité		Personnel de soin		1.6 Nb de villages polarisés	1.7 Distance max parcourue	1.8 Fréquentation					1.9 Maladies les plus fréquentes						
		Absence	Présence	1.4 Hommes	1.5 Femmes			2008	2007	2006	2005	2004	1	2	3	4	5		

2. Ouvrage d'assainissement

2.1 Latrines :	Absence <input type="checkbox"/> Présence <input type="checkbox"/>
2.2 Type de latrines :	Latrines traditionnelles <input type="checkbox"/> Latrines à chasse manuelle <input type="checkbox"/> Latrines à fosse ventilée <input type="checkbox"/> Latrines à fosse septique <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/>
2.3 Construction :	Palissade <input type="checkbox"/> Banco <input type="checkbox"/> Béton <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/>
2.4 Latrines couvertes	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2.5 Année de construction	<input type="text"/>

9

2.6 Caractéristiques	Latrines mixtes Séparation > Hommes > Femmes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2.7 Nb de compartiments		<input type="text"/>
2.8 Dont hommes		<input type="text"/>
2.9 Dont femmes		<input type="text"/>
2.10 Lavabo		
2.11 Nombre		<input type="text"/>
2.12 Douches		
2.13 Nombre		<input type="text"/>
2.14 Sol des latrines		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Autres		<input type="text"/>

3. Accès à l'eau potable

3.1 Point d'eau :	Absence <input type="checkbox"/> Présence <input type="checkbox"/>
3.2 Distance (en m) au point d'eau le plus proche :	<input type="text"/>
3.3 Fonctionnalité du point d'eau	Non fonctionnel <input type="checkbox"/> Fonctionnel <input type="checkbox"/>
3.4 Point d'eau utilisé par les populations du quartier :	Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>
3.5 Type de point d'eau	Robinets <input type="checkbox"/> Puits modernes <input type="checkbox"/> Puits traditionnels <input type="checkbox"/> Forages (en panne) <input type="checkbox"/>

10

	Autres	<input type="text"/>
3.6 Présence de pompe	Absence <input type="checkbox"/> Manuelle <input type="checkbox"/> Motorisée <input type="checkbox"/>	

4. Comité de gestion

4.1 Comité de gestion de la structure	Absence <input type="checkbox"/> Présence <input type="checkbox"/>
4.2 Nb de membres	<input type="text"/>
4.3 Fonctionnalité du comité	Non fonctionnel <input type="checkbox"/> Fonctionnel <input type="checkbox"/>
4.4 Comité de gestion des latrines	Absence <input type="checkbox"/> Présence <input type="checkbox"/>
4.5 Nb de membres	<input type="text"/>
4.6 Fonctionnalité du comité	Non fonctionnel <input type="checkbox"/> Fonctionnel <input type="checkbox"/>
4.7 Comité de gestion du point d'eau	Absence <input type="checkbox"/> Présence <input type="checkbox"/>
4.8 Nb de membres	<input type="text"/>
4.9 Fonctionnalité du comité	Non fonctionnel <input type="checkbox"/> Fonctionnel <input type="checkbox"/>

Annexe 2

Justification de la pyramide des contraintes

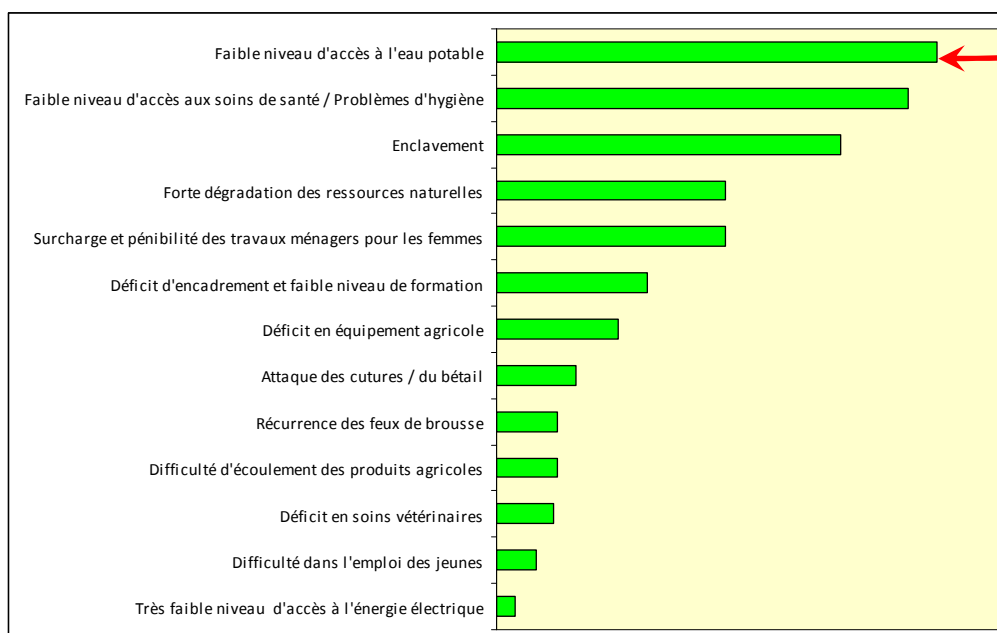
Les calculs utilisés pour la construction de la pyramide des contraintes ont été réalisés à partir des données de 14 villages (ceux de plus de 30 habitants, sauf Gourel Demba, absent lors du questionnaire).

Dans le tableau suivant, les contraintes citées par la population ont été regroupées, puis une note sur 10 a été attribuée à chacune d'elle pour chaque village enquêté. Cette note dépend du rang de la contrainte citée pendant le questionnaire : 10 pour la première contrainte citée, 9 pour la 2^e, 8 pour la 3^e, etc....

Dans la dernière colonne, le total des notes de chaque contrainte donne un score global pour l'ensemble des villages. Ce calcul tient compte du nombre de fois où la contrainte est citée et de son rang parmi les contraintes évoquées.

Par conséquent, plus le score total est élevé, plus la contrainte citée est importante aux yeux de l'ensemble des villages. Ce total est ensuite directement utilisé pour construire l'histogramme de la pyramide.

Contraintes	Bancouba	Belly Djimbara	Néiarendi	Didé	Fass	Goundafa	Gonguédji	Gourel Alassane	Kaparta	Koussan	Linguekone	Sansanding	Talibaadij	Tourcouleur	TOTAL
Faible niveau d'accès à l'eau potable	6	10	10	8	10	10	10	10		10	10	10	10	9	123
Faible niveau d'accès aux soins de santé / Problèmes d'hygiène	9	8	9	9	9	9	9	9		9	9	9	9	8	115
Enclavement	8			5	8	8	8	8	9	8	8	8	8	10	96
Surcharge et pénibilité des travaux ménagers pour les femmes	5		9	10	7	7	6	7			7			6	64
Forte dégradation des ressources naturelles		9	7	7	6		3	6	10		6	7		3	64
Déficit d'encadrement et faible niveau de formation	10	7						8				6	4	7	42
Déficit en équipement agricole	4		5			5	6		4		5			5	34
Attaque des cultures / du bétail				5			6						7	4	22
Difficulté d'écoulement des produits agricoles					5		7	5							17
Récurrance des feux de brousse			4	4									6	3	17
Déficit en soins vétérinaires			5					6			5				16
Difficulté dans l'emploi des jeunes							4			7					11
Très faible niveau d'accès à l'énergie électrique													5		5



Le plan de développement local a été réalisé par :

L'Agence Régionale de Développement de **Tambacounda**



Mamadou FADE

Responsable de l'antenne départementale ARD de Bakel

Coordination de l'étude socio-économique, campagnes de terrain, élaboration du plan.



Ali Bocar ANNE

Coordinateur de la cellule PAM / ARD de Tambacounda

Campagnes de terrain, élaboration du plan



El Hadji Salif TOURE

ARD de Tambacounda / stagiaire

Campagnes de terrain, élaboration du plan

Et M. Abdoul Aziz TANDIA

Directeur de l'ARD de Tambacounda

Coordination générale

Autres intervenants :

Claire CLEMENT, CG38 (participation à l'étude)

Boubacar DIALLO, CG38 (participation à l'étude)

Abdoulaye KANTE, guide de Koussan (participation à l'étude)

Doudou SOW, IREF (participation à l'étude)



Un projet de la région de TAMBACOUNDA, pour les communautés rurales de Dougué, Koussan, Tomboura et Sinthiou Fissa, et le Groupement d'intérêt communautaire de Bakel

Dans le cadre de la coopération décentralisée

Conseil Régional de Tambacounda - Conseil général de l'Isère

Partenaires techniques et/ou financiers

Direction des Eaux et Forêts, de la Chasse et de la Conservation des Sols

Services Environnement et Coopération décentralisée du Conseil général de l'Isère

Conservatoire de la Réserve Naturelle Communautaire du Boundou (CORENA)

Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Tambacounda

Agence Régionale de Développement de Tambacounda

Services techniques de la région de Tambacounda

Projets et Programmes de la région de Tambacounda

Tétraktys

